

L'opération prendra fin lundi : les inscriptions définitives des nouveaux bacheliers débutent aujourd'hui P5

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Mercredi 5 août 2026 / N° 1396 / PRIX 20 DA



Substitution aux importations
L'AIPA met au jour un potentiel de 37 milliards de dollars P4

Journée nationale de l'ANP UN LIEN SACRÉ AVEC LE PEUPLE, UNE DOCTRINE DÉFENSIVE SOLIDEMENT ANCRÉE

Le chef de l'État a rendu un hommage appuyé aux retraités de l'ANP, aux familles des martyrs du devoir national ainsi qu'aux invalides et aux blessés de la lutte antiterroriste, saluant leur engagement et leur contribution à la défense de la souveraineté nationale, de l'unité du pays et de sa stabilité. P2



NÉE DE LA FUSION DE L'APRUE ET DU CEREFÉ, L'ANMEEE, LE BRAS ARMÉ DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE P3



Valorisation des déchets
UN PROJET PHARAONIQUE DE 4,4 MILLIARDS D'EUROS P3

TSGP, route et fibre optique L'ALGÉRIE ET LE NIGERIA ACCÉLÈRENT LA CADENCE

Les deux pays réaffirment leur volonté d'accélérer la concrétisation des grands projets transsahariens, au premier rang desquels le Gazoduc transsaharien (TSGP), la route transsaharienne et la dorsale à fibre optique. P4



JOURNÉE NATIONALE DE L'ANP

Un lien sacré avec le peuple, une doctrine défensive solidement ancrée

Initiateur de la Journée nationale de l'ANP, le Président Abdelmadjid Tebboune a présidé, hier, au Cercle national de l'Armée une cérémonie en hommage aux retraités de l'ANP, aux familles de martyrs et aux blessés.

« Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, est arrivé, mardi, au Cercle national de l'Armée à Beni Messous (Alger) pour présider une cérémonie en l'honneur des retraités de l'Armée nationale populaire (ANP), issus de l'Armée de libération nationale (ALN), des familles de martyrs du devoir national, ainsi que des grands invalides et blessés dans le cadre de la lutte antiterroriste, et ce, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'Armée nationale populaire » a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. La même source a précisé que le Président a été accueilli, à son arrivée au Cercle national de l'Armée, par le

ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha. Et de poursuivre, soulignant qu'après avoir écouté l'hymne national, le président de la République a passé en revue des détachements militaires qui lui ont rendu les honneurs, avant de saluer les cadres et les officiers supérieurs de l'ANP présents à la cérémonie d'accueil.

Le chef de l'Etat a, ensuite, observé une minute de silence à la mémoire des victimes des tragiques accidents de la route survenus récemment dans les wilayas de Boumerdès et de Timimoun et ayant coûté la vie à plusieurs enfants de l'Algérie. A rappeler que la Journée nationale de l'Armée nationale populaire a été insti-



tuée par le président de la République en reconnaissance du rôle prépondérant de l'institution militaire dans le processus d'édification du pays et dans la préservation de l'unité nationale et de la souveraineté

nationale. Il y a, également, lieu de souligner que cette célébration coïncide, cette année, avec de nouvelles reconnaissances internationales du professionnalisme et de la puissance de l'Armée algérienne. Surtout, elle

intervient dans un contexte particulier, marqué par de nouveaux exploits et des succès dans la lutte contre la criminalité organisée transfrontalière, notamment le terrorisme et le narcotrafic.

R. N.

Saïd Chanegriha : « vous avez triomphé »

Le général d'armée Saïd Chanegriha a prononcé hier une allocution à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'ANP au cours de laquelle il a rendu un vibrant hommage aux héros de l'institution militaire. Le général d'armée a entamé son intervention en souhaitant la bienvenue au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a rehaussé de sa présence cette cérémonie organisée au Cercle national de l'Armée, à Beni Messous. Il a ensuite salué les héros qui se sont sacrifiés pour la patrie durant les périodes les plus sombres de son histoire, affirmant que cette commémoration « n'est pas seulement un devoir moral, mais une dette envers nous tous, ainsi qu'une expression

sincère de reconnaissance pour leur rôle crucial dans la préservation des fondements de l'Etat national, la lutte contre les résidus du terrorisme et tous les plans ignobles visant la sécurité, la stabilité de notre pays et l'unité de notre peuple ». Saïd Chanegriha a, en outre, souligné que « ceux qui sont présents parmi nous aujourd'hui ne sont pas seulement d'anciens militaires ou des blessés encore en service, mais des ambassadeurs du sacrifice, ayant offert leur corps en offrande sur l'autel de la dignité ». Et d'ajouter : « Nous nous inclinons aujourd'hui avec humilité devant ces figures lumineuses, devant ceux qui ont été mutilés en défendant la sécurité du pays et de ses citoyens, devant ceux qui ont perdu la vue pour éclairer

notre chemin vers la sécurité, et devant les âmes qui se sont élevées vers leur Créateur sur les champs de bataille, écrivant de leur sang pur de glorieuses épopées de victoire. »

« L'Etat n'oubliera jamais vos sacrifices »

Pour lui, « ces immenses sacrifices ne peuvent être pleinement mesurés ni exprimés par des mots. Ils constituent le sceau de notre sécurité, le garant de notre souveraineté et le fondement de notre gloire éternelle ». Il a ajouté qu'un Etat « qui honore ses fils fidèles et fait de leurs sacrifices une médaille de fierté portée sur la poitrine de la nation est un Etat fort, qu'aucun ennemi ne peut

ébranler et dont ni les traîtres ni les saboteurs ne peuvent menacer la sécurité ». Le général d'armée a également affirmé que « cette union exceptionnelle entre le peuple, sa direction, son armée et ses héros est ce qui fait aujourd'hui la force et la cohésion de l'Algérie, lui permettant de renforcer sa résilience et d'occuper la place qui lui revient parmi les nations ». Dans ce cadre, il a tenu à rassurer « les héros » de la nation en déclarant que « l'Etat algérien restera, aujourd'hui comme demain, à vos côtés. Il n'oubliera jamais vos sacrifices et continuera à prendre soin des familles des martyrs du devoir que vous avez laissées derrière vous ». Saïd Chanegriha a enfin souligné que l'hommage qui leur est rendu

aujourd'hui « s'adresse également à votre constance dans la défense de vos principes. Malgré la douleur et les souffrances, vous avez démontré votre fidélité à vos engagements, refusant catégoriquement que vos blessures servent les desseins des détracteurs ou que votre souffrance soit exploitée dans des manœuvres malveillantes visant à ternir l'image de l'Etat, à saper le moral de notre peuple et à porter atteinte à nos forces armées ». Et de conclure : « Oui, vous avez triomphé des traîtres comme vous avez triomphé du désespoir. Vous avez ainsi écrit les plus belles pages de fidélité, vous montrant dignes de la patrie, tandis que la patrie, grâce à vous, est digne de fierté et de dignité. »

R. N.

LE MESSAGE DU CHEF D'ETAT MAJOR DE L'ANP

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) a adressé, hier, ses félicitations aux personnels de l'armée, tout en saluant leur engagement au service de la nation, à l'occasion de la Journée nationale de l'ANP, lit-on dans un communiqué du ministère de la défense

personnels civils, pour leur présenter mes chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux, en espérant que le Tout-Puissant renouvelle cette occasion nationale pour vous dans le bien, la prospérité, et pour notre vaillante armée dans davantage de facteurs de puissance et d'invulnérabilité», a souligné Chanegriha dans son message.

Le chef d'Etat-major de l'ANP a rappelé que cette Journée nationale a été instituée par le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, « en reconnaissance du rôle majeur joué par les enfants de l'Armée nationale populaire, digne héritière

de l'Armée de libération nationale, dans la défense des acquis de l'Etat algérien et la garantie de sa sécurité et de sa stabilité » a-t-il soutenu. Usant d'une subtile métaphore, Chanegriha dira de cette célébration qu'« elle restera à jamais une médaille d'honneur sur la poitrine des enfants de l'institution militaire et la preuve du lien fort qui les unit à toutes les composantes de notre peuple héroïque », a-t-il affirmé, non sans souligner que « ce lien éternel et sacré qui a toujours constitué le rempart de sécurité de l'Algérie et le rocher sur lequel se brisent toutes les viles tentatives qui la ciblent et cherchent à entraver sa marche triomphale ». Dans son allocution, le chef

d'Etat-major de l'ANP est également revenu sur le rôle historique assumé par l'armée au lendemain de l'indépendance, rappelant sa contribution à la construction de l'Etat algérien moderne, à la consolidation de ses institutions ainsi qu'à la défense de son intégrité territoriale, malgré un contexte marqué par le manque de moyens et les lourdes séquelles laissées par le colonialisme. Il a souligné que les sacrifices consentis par les générations successives ont permis à l'Algérie de se relever rapidement et de renforcer sa place sur les scènes continentale et internationale. Évoquant les défis actuels, le général d'Armée, Saïd Chanegriha, a salué les

progrès accomplis par l'ANP dans le développement de ses capacités humaines, matérielles, opérationnelles et technologiques afin de répondre pleinement aux missions constitutionnelles qui lui sont confiées et de préserver la confiance que lui accorde le peuple algérien.

Il a, à ce titre, mis en avant le haut niveau de préparation opérationnelle des différentes unités de l'armée ainsi que les résultats obtenus dans la lutte contre le terrorisme et les différentes formes de criminalité transfrontalière, rendant hommage aux militaires déployés le long des frontières nationales ainsi qu'à l'ensemble des services de sécurité mobilisés pour la protection du pays.

R. N.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YOUSSEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz
Programation.rcgic@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

VALORISATION DES DÉCHETS

Un projet pharaonique de 4,4 milliards d'euros

Transformer les déchets en richesse et en énergie : telle est l'ambition d'un projet de 4,4 milliards d'euros que des promoteurs souhaitent concrétiser avec le concours de grands groupes publics. Le plan prévoit un réseau national de collecte, de tri, de recyclage et de valorisation énergétique, avec à la clé des dizaines de milliers d'emplois, un important transfert de technologies et l'émergence d'une véritable filière industrielle de l'économie verte.

PAR BOUALEM B.

La valorisation des déchets n'est plus seulement une ambition environnementale en Algérie. Elle prend désormais la forme d'un vaste projet d'investissement porté par des promoteurs qui souhaitent s'appuyer sur de grands groupes économiques nationaux pour mettre en place un système intégré de gestion et de valorisation des déchets. Le coût global du projet est estimé à 4,4 milliards d'euros. Ses promoteurs multiplient les contacts avec le groupe Cosider, à travers l'une de ses filiales, le groupe Madar, ainsi qu'avec le Fonds national d'investissement (FNI), en partenariat avec un opérateur européen. L'objectif est de déployer un réseau national de collecte, de tri, de recyclage et de transformation des déchets ménagers en énergie propre, en conciliant impératifs économiques, environnements et sociaux. Selon le quotidien El Khabar, les initiateurs du projet se sont d'abord tournés vers les grandes entreprises publiques, habituées à la réalisation de projets structurants. Cosider occupe une place centrale dans les discussions. Son expérience dans la réalisation de l'autoroute Est-Ouest, du métro d'Alger ou encore des stations de dessalement, conjuguée à ses capacités techniques et humaines, en fait un partenaire de premier plan. La participation des groupes nationaux ne se limiterait pas à un apport financier. Elle s'inscrirait dans un partenariat industriel et technologique visant à transférer vers l'Algérie le savoir-faire européen dans les domaines de la collecte, du tri, du recyclage et de la production d'énergies renouvelables, en cohérence avec les orientations de l'État en matière d'économie verte. Le dispositif envisagé comprend un réseau de centres de collecte et de tri répartis sur l'ensemble du territoire, complété par des unités de transformation reposant sur des technolo-



gies suédoises et allemandes de dernière génération. Cinq grandes plateformes de tri et de recyclage ainsi que cinq unités de valorisation énergétique sont prévues. Des camions intelligents, des équipements de tri modernes et des centres de traitement viendront compléter ce dispositif, conçu pour couvrir l'ensemble des wilayas et des communes. Le projet devrait permettre de réduire les volumes de déchets destinés aux décharges, de diminuer les émissions de carbone, de préserver les ressources naturelles et de produire du biocarburant, de la biomasse ainsi que de l'électricité verte. Sur le plan social, plus de 68 000 emplois directs devraient être créés, auxquels s'ajouteraient plusieurs milliers d'emplois indirects dans les secteurs du transport, de la logistique, de la maintenance et de la formation. Les promoteurs prévoient également d'associer des start-up et des associations environnementales aux campagnes de sensibilisation et de tri sélectif afin de favoriser l'ancrage de la culture de l'économie circulaire. Cité par El Khabar, Ah-

med Khalkhal, président-directeur général de TPN Proca, résume l'esprit du projet : « Nous recherchons un partenaire national solide pour garantir la réussite de cette initiative. » Selon lui, Cosider, fort de son expertise dans le bâtiment, les travaux publics et l'hydraulique, est en mesure de donner une impulsion décisive au projet. « La réalisation de nombreux projets structurants fait de sa participation un gage de réussite. Elle permettra de transformer la gestion et la valorisation des déchets en Algérie, tout en créant de la richesse et en favorisant le développement des énergies renouvelables et propres. » Le responsable souligne également l'importance du transfert de technologies et de compétences. À ses yeux, le projet dépasse la seule logique de rentabilité. Il vise à mettre en place un modèle national moderne de valorisation des déchets fondé sur un partenariat public-privé, afin de faire des déchets une ressource économique et une source d'énergie propre plutôt qu'une charge pour les collectivités locales. ■

NÉE DE LA FUSION DE L'APRUE ET DU CEREFÉ

L'ANMEEE, le bras armé de la transition énergétique

PAR MAHREZ Z.

L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) et le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) regroupent désormais leurs compétences au sein de la nouvelle Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique (ANMEEE). Cette réorganisation institutionnelle, mise en œuvre en application du décret exécutif n° 26-268 du 23 juillet 2026 fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de cette nouvelle entité, vise à « optimiser la gouvernance, élargir les missions et renforcer les capacités » en vue de mettre en œuvre la Stratégie nationale de maîtrise de l'énergie à l'horizon 2035 et d'accélérer la transition vers un système énergétique plus sobre et durable, indique un communiqué de l'APRUE. « La forme institutionnelle évolue, mais l'engagement en faveur de la maîtrise de l'énergie demeure intact », souligne la même source. Le décret exécutif portant création de l'ANMEEE, fixant ses missions, son organisation et son fonctionnement, a été publié au dernier Journal officiel (n° 56). Le texte institue un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), doté de la person-

nalité morale et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle du ministre chargé de l'Énergie. Selon le décret, cette nouvelle agence constitue l'instrument de mise en œuvre de la politique et de la stratégie nationales en matière de développement, de promotion et de valorisation des énergies renouvelables, ainsi que d'efficacité énergétique et de maîtrise de l'énergie. La création de cette structure s'inscrit dans une démarche de réorganisation institutionnelle destinée à renforcer la gouvernance du secteur, à élargir les missions de l'organisme chargé de la maîtrise de l'énergie et à accroître ses capacités d'intervention. L'ANMEEE sera notamment chargée d'élaborer et de suivre le Programme national de maîtrise de l'énergie, de promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, de réaliser des études technico-économiques ainsi que des audits énergétiques dans les secteurs du bâtiment et de l'industrie. Elle apportera également un appui technique aux collectivités locales, aux organismes publics, aux entreprises et aux porteurs de projets. L'agence assurera en outre la constitution de bases de données sur la consommation énergétique, l'élaboration des bilans énergétiques et carbone, l'organisation d'actions de formation ainsi que l'examen des dossiers d'agrément

des bureaux d'études et des experts spécialisés dans les audits énergétiques. Le décret l'autorise également à conclure des marchés, des contrats et des conventions, à créer des annexes ou des filiales et à développer des partenariats avec des institutions nationales et étrangères intervenant dans son domaine d'activité. S'agissant des dispositions transitoires, le texte prévoit la dissolution de l'APRUE et du CEREFÉ, avec le transfert de l'ensemble de leurs biens, droits, obligations et personnels à la nouvelle agence. Ces opérations devront être achevées dans un délai maximal de six mois à compter de la publication du décret au Journal officiel. Toutefois, jusqu'à l'installation et à la mise en service effective de l'ANMEEE, prévues d'ici à la fin de l'année 2026, l'APRUE et le CEREFÉ continueront d'assurer normalement leurs missions et le fonctionnement de leurs services, conformément aux dispositions transitoires, précise le communiqué. Les deux organismes soulignent également qu'ils maintiendront, durant cette période, un fonctionnement normal dans leurs relations avec leurs partenaires et honoreront l'ensemble de leurs engagements contractuels et institutionnels. À l'issue de cette phase, l'ANMEEE se substituera de plein droit à l'APRUE et au CEREFÉ dans l'ensemble de leurs droits et obligations. ■

Éditorial l'EXPRESS

L'ALGÉRIE REDESSINE SON MODÈLE ÉNERGÉTIQUE

PAR MAHDI B.

La fusion des deux principales agences nationales chargées de la maîtrise de l'énergie et de l'efficacité énergétique, conjuguée à l'annonce d'un ambitieux projet de valorisation des déchets ménagers en énergie, adossé à un investissement de 4,4 milliards d'euros, constitue sans doute l'une des annonces les plus marquantes de cet été 2026. Dans un contexte marqué par des épisodes de chaleur extrême et par l'accélération des défis climatiques, ces deux décisions traduisent une volonté de changer d'échelle dans la politique énergétique nationale. Le décret exécutif portant création de l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique (ANMEEE), issue de la fusion de l'APRUE et du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ), a été publié au Journal officiel n° 56. Cette nouvelle agence devient l'instrument de mise en œuvre de la politique nationale en matière de maîtrise de l'énergie, d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables. Elle sera chargée, notamment, de l'élaboration et du suivi du Programme national de maîtrise de l'énergie, de la promotion des énergies renouvelables, de la réalisation d'audits énergétiques et de l'accompagnement des différents acteurs de la transition énergétique. Cette réforme institutionnelle intervient au moment où se dessine un autre projet structurant : la création d'une filière nationale de valorisation des déchets ménagers. Estimé à 4,4 milliards d'euros, ce programme sera porté par un consortium réunissant notamment Cosider, à travers l'une de ses filiales, le groupe Madar, le Fonds national d'investissement (FNI) et un partenaire européen. Son objectif est de mettre en place un système national intégré de collecte, de tri, de recyclage et de transformation des déchets en énergie propre. À terme, ce projet devrait générer plus de 68 000 emplois directs, auxquels s'ajouteront plusieurs milliers d'emplois indirects. Au-delà de son impact économique, il ouvre la voie à l'émergence d'une véritable industrie du recyclage, fondée sur l'économie circulaire et la création de valeur à partir de ressources jusqu'ici peu exploitées. L'apport du partenaire européen sera déterminant. Il ne s'agira pas seulement d'un investissement, mais d'un véritable transfert de technologies, de compétences et de méthodes de gestion dans les domaines de la collecte, du tri, du recyclage et de la valorisation énergétique des déchets. L'ambition est de doter l'Algérie d'un savoir-faire durable lui permettant de maîtriser l'ensemble de cette chaîne industrielle. L'enjeu dépasse la seule gestion des déchets. Il s'agit de diversifier le bouquet énergétique national, de réduire les émissions de carbone, de développer la biomasse, les biocarburants et d'autres formes d'énergie renouvelable, tout en diminuant la pression sur les centres d'enfouissement. Ce qui était, hier encore, un coût pour les collectivités pourrait ainsi devenir une source de richesse, d'emplois et d'énergie. Après avoir consolidé sa place sur les marchés des hydrocarbures, investi dans le solaire et engagé sa transition vers les énergies renouvelables, l'Algérie ouvre désormais un nouveau chantier : celui de l'énergie issue de la valorisation des déchets. Si ces projets sont menés à leur terme avec la rigueur et la continuité qu'ils exigent, ils pourraient constituer l'un des piliers d'un modèle de développement plus durable, plus sobre et davantage créateur de valeur pour les décennies à venir.

Arbitrage international
Renforcement
du dispositif
juridique

À travers un décret exécutif publié au Journal officiel n° 56 du 2 août 2026, les pouvoirs publics ont créé une direction générale de l'arbitrage international au sein des services du Premier ministre, une structure appelée à devenir l'organe central chargé de la gestion des différends internationaux liés à l'investissement et au commerce. Une décision qui traduit la volonté de l'État de renforcer son dispositif de prévention et de traitement des contentieux internationaux, tout en consolidant la sécurité juridique, devenue un facteur déterminant dans l'amélioration du climat des affaires et l'attractivité des investissements étrangers. Selon ce décret exécutif, la nouvelle direction générale est chargée, sous l'autorité de son directeur général, de traiter tout différend de nature juridique opposant l'État algérien à un investisseur étranger, lorsqu'il porte sur un investissement protégé par un traité international, une législation nationale ou un contrat d'investissement. Au-delà de cette mission centrale, elle assure le suivi de la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'arbitrage international. Son champ d'intervention couvre aussi bien les litiges impliquant l'État, les collectivités locales, les organismes et établissements publics dans le domaine de l'investissement que les différends commerciaux mettant en cause ces entités lorsqu'une partie étrangère est impliquée. Ainsi, le nouveau dispositif confère à cette structure un rôle particulièrement stratégique dans les procédures de règlement des litiges internationaux. Elle sera notamment chargée de représenter l'État dans les phases de règlement amiable des différends avec les investisseurs étrangers, mais également devant les différentes instances d'arbitrage international, qu'il s'agisse d'institutions arbitrales permanentes ou de tribunaux constitués ad hoc. Outre la gestion des contentieux, la nouvelle direction générale aura une importante mission préventive. Elle accompagnera les collectivités locales, les établissements et organismes publics dans la rédaction des contrats conclus avec des partenaires étrangers, afin de réduire les risques de litiges futurs. Elle assurera également la coordination entre les différents départements ministériels et administrations concernés par les différends internationaux. En parallèle, elle sera chargée du renforcement des compétences professionnelles de ses personnels, du développement de l'expertise nationale dans le domaine de l'arbitrage international ainsi que de l'élaboration d'un bilan annuel de ses activités. Le même décret prévoit, ainsi, une organisation reposant sur deux directions principales, chacune placée sous l'autorité d'un directeur d'études. La première, consacrée à la politique nationale en matière d'arbitrage international, est chargée de définir les grandes orientations nationales dans ce domaine, de centraliser et analyser les informations relatives aux conventions internationales, de mettre en place des mécanismes de prévention des différends, d'assurer une veille juridique permanente aux niveaux national et international ainsi que de fournir un appui technique et juridique dans les procédures d'arbitrage. **R. N.**

SUBSTITUTION AUX IMPORTATIONS
L'AAPI met au jour un potentiel
de 37 milliards de dollars

Une étude analytique de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) révèle que l'Algérie dispose d'un potentiel de près de 37 milliards de dollars de substitution aux importations grâce au développement de la production nationale.

L'Algérie dispose d'une marge de manœuvre considérable pour réduire sa dépendance aux importations. C'est ce que révèle une étude de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), selon laquelle près de 36,9 milliards de dollars d'importations pourraient, à terme, être remplacés par une production nationale. Publiée dans le premier numéro de la revue semestrielle Investment DZ, cette analyse met également en évidence un important potentiel de diversification des exportations. L'étude repose sur l'examen de l'évolution des importations entre 2014 et 2024, croisée avec plusieurs critères liés aux coûts de production, à la disponibilité des matières premières, aux capacités industrielles, au niveau technologique ainsi qu'à l'expertise nationale. Ses conclusions montrent que près de 95 % de la valeur annuelle moyenne des importations, estimée à 38,86 milliards de dollars, pourrait faire l'objet d'une substitution progressive par des produits fabriqués localement. Les opportunités identifiées concernent 673 positions tarifaires, réparties sur 11 secteurs d'activité et 144 segments industriels. Elles couvrent aussi bien les équipements industriels et agricoles que les matières premières, les produits intermédiaires



ou les biens de consommation alimentaires et non alimentaires. L'analyse met également en évidence 535 positions tarifaires offrant un potentiel élevé de diversification des exportations, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour renforcer la présence des produits algériens sur les marchés extérieurs et réduire la dépendance de l'économie aux recettes des hydrocarbures. Parmi les

secteurs les plus prometteurs figurent la sidérurgie, la métallurgie, les industries mécaniques et électriques, la chimie, le caoutchouc et les plastiques, l'agroalimentaire, les industries du bois, du papier et du liège, le textile ainsi que les matériaux de construction, la céramique et le verre. Selon les auteurs de l'étude, ces filières constituent les fondements d'une base industrielle inté-

grée, capable de créer davantage de valeur ajoutée et de mieux s'insérer dans les chaînes de valeur mondiales. L'AAPI souligne par ailleurs que 7 656 projets d'investissement, sur les 19 054 enregistrés à fin 2025, présentent un potentiel direct de substitution aux importations. Représentant plus de 40 % de l'ensemble des projets recensés, ils mobilisent un volume d'investissement estimé à 27,4 milliards de dollars et devraient permettre la création de plus de 270 000 emplois directs. Au-delà des chiffres, l'étude met en avant l'existence de capacités nationales susceptibles de répondre à une part importante de la demande intérieure. Elle estime que l'orientation des investissements vers les secteurs identifiés constitue un levier stratégique pour renforcer la compétitivité de l'économie, accélérer l'industrialisation, développer les chaînes de valeur locales et améliorer durablement la balance commerciale. Cette première étude analytique consacrée à la structure des importations de l'Algérie fournit ainsi une cartographie détaillée des opportunités industrielles et des créneaux d'investissement susceptibles de soutenir une croissance davantage fondée sur la production nationale et la création de valeur. **Y. R.**

TSGP, route et fibre optique
L'Algérie et le Nigeria accélèrent la cadence

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramane, s'est entretenu hier à Alger avec son homologue nigérian, Ahmed Dunoma Umar, dans le cadre des consultations régulières entre les deux pays visant à renforcer leur coopération bilatérale et à accélérer les grands projets d'intégration africaine. La rencontre a permis de passer en revue l'état des relations algéro-nigérianes et d'examiner les moyens de leur donner une nouvelle impulsion,

notamment dans les domaines économique, énergétique et des infrastructures. Les deux responsables ont réaffirmé leur volonté de consolider un partenariat fondé sur des intérêts communs et une vision partagée du développement du continent. Les discussions ont porté en particulier sur l'avancement des grands projets transsahariens, considérés comme des leviers majeurs de l'intégration régionale. Il s'agit du Gazoduc transsaharien (TSGP), appelé à

acheminer le gaz nigérian vers les marchés européens via l'Algérie, de la Route transsaharienne, destinée à renforcer les échanges commerciaux entre les pays africains, ainsi que de la dorsale transsaharienne à fibre optique, appelée à améliorer l'interconnexion numérique à l'échelle régionale. Les deux parties ont souligné la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de ces projets structurants, qui devraient contribuer au développement

économique, à la connectivité et à la sécurité énergétique du continent. Les entretiens ont également permis de préparer les prochaines échéances bilatérales prévues au second semestre 2026 et d'échanger sur plusieurs dossiers régionaux et internationaux d'intérêt commun, dans un contexte marqué par la volonté des deux pays de renforcer leur coordination diplomatique au sein des instances africaines et internationales. **R. E.**

DESSALEMENT D'EAU DE MER
La station d'El Tarf franchit le seuil
de 100 millions de mètres cubes

PAR MAHREZ Z.

La station de dessalement d'eau de mer de Koudiet Eddraouch, dans la wilaya d'El Tarf, a franchi, le 2 août 2026, le seuil symbolique de 100 millions de mètres cubes d'eau dessalée produite depuis sa mise en exploitation, selon un communiqué de Algerian Desalination Company (ADC), filiale du groupe Sonatrach en charge du dessalement d'eau de mer. « Cette performance illustre l'engagement constant des cadres, ingénieurs, techniciens et opérateurs de la station, dont les efforts quotidiens permettent d'assurer la continuité du

service public et de contribuer efficacement au renforcement de la sécurité hydrique nationale, dans le respect des plus hauts standards de qualité, de fiabilité et d'excellence opérationnelle », souligne l'ADC. « À travers cette nouvelle réalisation, Algerian Desalination Company réaffirme sa volonté de poursuivre ses missions avec rigueur et responsabilité, au service des citoyens et en soutien à la stratégie nationale visant à garantir durablement la sécurité des ressources en eau », conclut la même source. La station de dessalement d'eau de mer de Koudiet Eddraouch, inaugurée officiellement par le président

de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 25 février 2025, est entrée en phase de production à pleine capacité en août 2025, avec une capacité estimée à 300.000 mètres cubes par jour. La station d'El Tarf, est l'une des cinq grandes usines de dessalement de l'eau de mer réalisées depuis 2022, aux côtés de celles de Béjaïa (Tighremt-Toudja), de Boumerdès (Cap Djinet), de Tipasa (Fouka) et d'Oran (Cap Blanc). Les cinq unités sont dotées d'une capacité de production de 300.000 mètres cubes par jour chacune. Ces stations ont été réalisées dans le cadre du programme national complé-

mentaire visant à renforcer la sécurité hydrique du pays. À l'horizon 2030, elles devraient permettre de couvrir 60 % des besoins nationaux en eau potable grâce à l'eau dessalée, contre environ 42 % actuellement. Sonatrach, à travers sa filiale Algerian Desalination Company, a confirmé à maintes reprises son engagement à contribuer durablement à la préservation des ressources en eau et à poursuivre la réalisation de projets renforçant la sécurité hydrique nationale, dans un contexte marqué par les défis climatiques et les contraintes environnementales aux niveaux régional et international. ■

L'OPÉRATION PRENDRA FIN LUNDI

Les inscriptions définitives des nouveaux bacheliers débutent aujourd'hui

Pour la deuxième année consécutive, l'inscription définitive des nouveaux bacheliers se fera intégralement en ligne, sans aucun document papier via la plateforme numérique dédiée. Pour la rentrée 2026/2027, les nouveaux étudiants sont appelés à effectuer à partir d'aujourd'hui à lundi prochain les inscriptions universitaires définitives poursuivant ainsi la modernisation de ses services, a annoncé hier le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans un communiqué rendu public hier.

PAR MERIEM KACI

L'inscription définitive des nouveaux étudiants titulaires d'un baccalauréat 2026 se déroulera exclusivement en ligne et en mode zéro papier, à partir d'aujourd'hui (mercredi minuit) au 10 août.

Cette opération concerne les 391.018 bacheliers inscrits sur la plateforme numérique, dont les choix d'orientation ont été validés en première phase. Quant à ceux n'ayant pas obtenu l'orientation souhaitée, et qui représentent un taux de 3%, une seconde chance leur a été accordée pour s'inscrire entre le 31 juillet et 2 août dernier, les inscriptions définitives sont prévues du 7 au 9 août, selon le calendrier des inscriptions communiqué par le ministère le 8 juillet dernier.

Pour éviter aux nouveaux bacheliers les déplacements éprouvants et les files d'attente sur les campus durant l'été, le paiement des droits d'inscription universitaire s'effectuera exclusivement par carte Edahabia. En partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur, Algérie Poste a déployé une plateforme permettant aux futurs étudiants d'effectuer les inscriptions en ligne en utilisant la carte Edahabia.

Après l'inscription définitive, « l'étudiant obtient directement sa carte



virtuelle sur son Smartphone, après s'être acquitté des droits d'inscription, exclusivement au moyen la carte Edahabia, via le site <https://progres.mesrs.dz/webetu> ou en scannant le code QR », conclut le communiqué.

Pour rappel, lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation des principales nouveautés du guide ministériel relatif à l'orientation et à l'inscription des titulaires du baccalauréat 2026, le ministre de l'Enseignement supérieur a indiqué que la gestion de l'université algérienne est désormais entièrement

numérisée et toutes les procédures assurées en ligne. En effet, le guide ministériel a été modernisé et transformé en une plateforme interactive propulsée par l'intelligence artificielle afin de faciliter aux nouveaux bacheliers l'accès rapide et facile à l'ensemble des informations relatives à l'orientation, aux formations et à la vie universitaire.

Concernant l'inscription en ligne en mode « zéro papier », elle constitue l'une des mesures qui concrétise l'engagement du ministère consistant à bâtir une université intelligente de quatrième génération, entière-

ment connectée, ouverte sur son environnement économique et social, et orientée vers la production de richesse. L'université 4.0 s'inscrit pleinement dans l'ère de la transformation numérique et de l'économie de la connaissance. Elle représente une transformation structurelle du rôle de l'université dans la société et dans l'économie et se distingue par l'intégration des technologies digitales dans l'enseignement, dans la recherche et dans la gouvernance universitaire, mais aussi par son interaction directe avec l'écosystème d'innovation et le tissu économique. ■

Accidents de la circulation 74 décès et 1951 blessés en une semaine

Soixante quatorze (74) personnes sont décédées et 1951 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus du 26 juillet au 1er août, à travers le territoire national, a indiqué hier un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes, où 28 personnes sont décédées et 54 autres ont été blessées dans 40 accidents, précise la même source.

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 8875 interventions ayant permis de sauver 6354 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 2112 autres et d'évacuer 388 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoute le bilan, déplorant, toutefois, le décès par noyade e 19 personnes.

En outre, 3 morts dans des réserves d'eau ont été également enregistrés durant la même période, souligne le bilan de la Protection civile. Les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 2730 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger, (292), Batna (128) et Blida (101).

Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues, également, pour l'extinction de 309 incendies du couvert végétal dans plusieurs wilayas du pays, selon la même source.

« FORMULA STUDENT UK 2026 »

Baddari distingue les étudiants lauréats



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, lundi au pôle scientifique et technologique Chahid Abdelhafid-Ihaddadene de Sidi Abdellah (Alger), la cérémonie de distinction de l'équipe d'étudiants de l'Ecole nationale polytechnique (ENP) d'El Harrach qui a remporté le prix de la meilleure première participation au concours international « Formula Student UK 2026 ».

Dans son allocution à l'occasion, le ministre a affirmé que ce prix « témoigne du niveau scientifique et académique de l'Université algérienne », ces étudiants ayant arraché cet exploit lors de l'une des plus importantes compéti-

tions internationales, notamment dans la conception, la fabrication et la gestion de projets de voitures de cours. Il a ajouté que « l'Université algérienne s'oriente résolument vers « l'université de l'autonomisation » qui permet à l'étudiant de transformer ses idées innovantes en projets nationaux, contribuant à la dynamique économique du pays ».

Le ministre a rappelé, dans ce sens, la place qu'occupe désormais l'Université algérienne à l'ère de « l'Algérie nouvelle » qui « accorde une importance particulière aux compétences scientifiques ».

Pour sa part, le représentant de l'équipe ayant participé à ce rendez-vous international, l'étudiant

Lyes Mohamed Monzir, a affirmé que ce prix « est le fruit d'une année complète de travail et de persévérance, voire de sacrifices », réaffirmant l'engagement de l'équipe à continuer à développer ses projets et à représenter l'Algérie dans les plus grandes compétitions mondiales, ce qui « reflète les capacités de l'étudiant algérien dans les domaines de l'ingénierie et de l'innovation ».

L'intervenant a salué l'intérêt accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux étudiants et innovateurs, pour leur permettre de contribuer à l'édification de l'économie nationale.

De leur côté, plusieurs membres de l'équipe, composée de 44 étudiants, ont souligné que ce projet constitue « une expérience pratique distinguée visant à établir une passerelle entre l'université et le secteur industriel, à travers la concrétisation des connaissances académiques en un projet d'ingénierie intégré », avant d'évoquer les difficultés et les défis rencontrés durant les phases de conception et de fabrication, affirmant que la détermination et la qualité de l'encadrement leur ont permis de concrétiser ce succès. ■

Renforcement de la coopération environnementale Krikou reçoit le SG de l'Initiative verte pour le Moyen-Orient

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, a examiné, à Alger, avec le Secrétaire général de l'Initiative verte pour le Moyen-Orient, Ibrahim Al-Turki, les moyens de renforcer la coopération et la coordination sur plusieurs questions environnementales d'intérêt commun, notamment la lutte contre le changement climatique, la promotion de l'économie circulaire et la préservation de la biodiversité. La rencontre, tenue lundi au siège du ministère, a été l'occasion d'échanger les vues sur les principaux défis environnementaux actuels, ainsi que de passer en revue les perspectives de développement de la coopération avec l'Initiative verte pour le Moyen-Orient, afin d'appuyer les efforts visant à réaliser le développement durable.

A cette occasion, la ministre a présenté un exposé sur l'expérience algérienne relative au projet du Barrage vert, mettant en avant l'approche socio-économique adoptée par les pouvoirs publics pour la réhabilitation dudit projet, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en tant que projet stratégique destiné à consolider le développement durable et à faire face aux impacts du changement climatique.

A l'issue de la rencontre, la ministre a précisé avoir échangé les vues avec le SG de l'Initiative verte pour le Moyen-Orient sur les moyens de transfert des expertises algérienne et saoudienne dans le domaine de l'environnement, particulièrement l'expérience de réhabilitation du Barrage vert et présenté l'expérience algérienne portant sur la reconversion de la décharge d'Oued Smar en un parc urbain.

Elle a par ailleurs, réaffirmé la disposition de l'Algérie à s'engager dans l'Initiative verte pour le Moyen-Orient, saluant les efforts déployés par le Royaume d'Arabie saoudite en faveur de l'action environnementale aux niveaux régional et international. De son côté, le SG de l'Initiative verte pour le Moyen-Orient, Ibrahim Al-Turki, a indiqué que les discussions ont porté sur différents dossiers environnementaux d'intérêt commun, sur fond d'une entente mutuelle et d'une volonté partagée de promouvoir la coopération au service des objectifs écologiques et de développement. Il a souligné que l'Initiative verte pour le Moyen-Orient, lancée par le Royaume d'Arabie saoudite, vise à intensifier la coopération entre les pays de la région pour relever les défis environnementaux, au premier rang desquels figurent le changement climatique, la désertification, la dégradation des terres et la perte de biodiversité.

NESDA

Ancrage de la culture entrepreneuriale chez les jeunes des wilayas frontalières

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme « Takamoul », destiné à renforcer la coopération et la coordination entre les différents secteurs et organismes, notamment en matière de promotion de la culture entrepreneuriale auprès des jeunes, une réunion de coordination s'est tenue sous la présidence de Mohamed Madani, chef de cabinet du ministère de la Jeunesse.



TIHA FATIHA A.

« Cette rencontre a réuni des représentants du ministère de la Jeunesse et du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, représenté par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) », indique la NESDA dans sa page officielle facebook.

Les participants ont procédé à une évaluation des différentes initiatives et activités menées au niveau local pour promouvoir l'esprit d'entreprise auprès des jeunes. Les échanges ont également porté sur les préparatifs du lancement d'une activité nationale destinée aux jeunes des wilayas frontalières. Cette initiative vise à renforcer la culture entrepreneuriale, à encourager l'esprit d'initiative et l'innovation, ainsi qu'à offrir de nouvelles perspectives permettant aux jeunes de transformer leurs idées en projets prometteurs, capables de contri-

buer au développement économique et local. La réunion a, en outre, été consacrée à l'examen des principaux axes du futur programme d'action et à l'étude des recommandations destinées à renforcer la coordination entre les différents partenaires. L'objectif est d'unifier les efforts pour mettre en œuvre des programmes qualitatifs favorisant la diffusion de la culture entrepreneuriale et son inscription comme un choix stratégique au service du développement économique et social, en particulier dans les wilayas frontalières.

F.A.

Sonelgaz

Sensibilisation des jeunes à la maîtrise de la consommation d'énergie

Dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation à la maîtrise de la consommation d'énergie, Sonelgaz Distribution poursuit, en coordination avec les structures du ministère de la Jeunesse à travers les différentes wilayas du pays, la mise en œuvre de son programme de proximité. « À travers ses directions de distribution, l'entreprise organise des activités éducatives destinées aux enfants des colonies de vacances et des centres de loisirs estivaux, convaincue que l'ancrage de comportements responsables dès le plus jeune âge constitue un investissement en faveur d'un avenir plus durable », indique Sonelgaz dans un communiqué. À Béjaïa, la direction de distribution a organisé une campagne de sensibilisation au niveau de la colonie de vacances de la commune de Beni Ksila, en coordination avec la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs. Cette initiative a bénéficié à 180 participants, dont 150 enfants. Le programme comprenait une rencontre interactive sur l'importance de la rationalisation de la consommation d'électricité, la présentation de conseils pratiques, la

distribution de dépliants d'information ainsi que des échanges avec les enfants, qui ont manifesté un vif intérêt et un réel engagement à adopter des comportements écoresponsables. À Skikda, la direction de distribution, en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports, a organisé une journée de sensibilisation au profit des enfants du centre de vacances et de loisirs « Arabi Ben M'hidi », sous le slogan « Rationaliser notre énergie... garantir notre avenir ». Les animateurs ont expliqué de manière pédagogique les principes de la consommation rationnelle de l'énergie et prodigué des conseils pratiques sur l'utilisation responsable et sécurisée de l'électricité. Dans la wilaya de Boumerdès, des campagnes de sensibilisation ont été menées dans plusieurs centres de vacances, mettant l'accent sur les gestes quotidiens permettant de réduire la consommation énergétique. De son côté, la direction de distribution de Chlef, en coordination avec la Direction de la jeunesse, a organisé une journée d'information au profit des enfants des colonies de vacances de Ténès (Port et Oued El Kseb), ponctuée d'ateliers pédagogiques et de la distribution de supports

d'information visant à promouvoir une culture de la consommation responsable. À l'extrême sud du pays, dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, et dans le cadre du partenariat entre le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables et le ministère de la Jeunesse, la direction de distribution locale a organisé une vaste opération de sensibilisation au siège de la wilaya ainsi qu'à la maison de jeunes de Timiaouine. Cette action a permis d'échanger directement avec les citoyens afin de leur expliquer leur rôle essentiel dans la maîtrise de la consommation d'énergie et la réduction des charges sur le réseau électrique, notamment durant les périodes de forte demande. À travers ces différentes initiatives, Sonelgaz réaffirme sa volonté de rapprocher ses actions de sensibilisation de l'ensemble des catégories de la société et de promouvoir une culture de la consommation rationnelle de l'énergie. L'objectif est de préserver les ressources énergétiques nationales tout en renforçant les valeurs de responsabilité environnementale auprès des jeunes générations.

F.A.

Les trains de la mer Une solution de transport estivale alliant confort, sécurité et accessibilité

À l'occasion de chaque saison estivale, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) renouvelle son initiative des « Trains de la mer », un service spécialement mis en place pour faciliter les déplacements des vacanciers vers les principales stations balnéaires du pays. Cette formule, devenue un rendez-vous incontournable de l'été, permet aux familles, aux jeunes et à l'ensemble des citoyens des wilayas de l'intérieur de profiter des plaisirs de la mer dans des conditions de confort, de sécurité et à des tarifs accessibles.

« Dans le cadre de ce programme saisonnier, la SNTF met en circulation plusieurs dessertes spéciales reliant différentes wilayas de l'intérieur aux villes côtières. Ces trains quittent leurs gares de départ dès les premières heures de la matinée, offrant aux voyageurs la possibilité de passer une journée complète à la plage avant de regagner leur lieu de résidence en soirée », indique la SNTF dans sa page officielle facebook.

Cette organisation permet aux estivants de profiter pleinement de leur journée sans les contraintes liées à la circulation routière, au stationnement ou à la fatigue des longs trajets en voiture. Le voyage en train constitue ainsi une alternative pratique, économique et respectueuse de l'environnement, tout en garantissant des conditions optimales de sécurité.

Les « Trains de la mer » connaissent, chaque été, un succès grandissant auprès des voyageurs. Les familles apprécient particulièrement la tranquillité et le confort qu'offre ce mode de transport, tandis que les jeunes y voient une occasion de se rendre facilement sur les plages pour une escapade estivale à moindre coût. Cette forte affluence témoigne de l'intérêt croissant des citoyens, notamment ceux résidant dans les wilayas de l'intérieur, pour cette formule qui contribue à démocratiser l'accès aux loisirs balnéaires. En facilitant les déplacements vers les zones côtières, la SNTF participe également à la promotion du tourisme interne et accompagne les efforts des pouvoirs publics visant à améliorer la mobilité durant la saison estivale. À travers cette initiative, l'entreprise ferroviaire confirme son engagement à proposer des services adaptés aux besoins des voyageurs, tout en contribuant à faire du train un moyen de transport privilégié pour les déplacements estivaux, grâce à une offre alliant confort, sécurité, ponctualité et accessibilité financière.

F.A.

MOSTAGANEM Mise en service d'une unité industrielle de production de transformateurs électriques

Une unité industrielle spécialisée dans la fabrication de transformateurs électriques, implantée dans la wilaya de Mostaganem, est entrée en exploitation, mardi, indique un communiqué de la cellule de communication du cabinet du wali. Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a procédé à l'inauguration de cette unité industrielle appartenant à l'entreprise Transfo Electrique Algérie (TEA), réalisée grâce à un investissement global évalué à 4 milliards de dinars. Selon le communiqué, cette nouvelle unité, qui constitue un apport qualitatif au tissu économique national, fabriquera des transformateurs électriques conformes aux normes internationales, en s'appuyant sur un système rigoureux de contrôle de la qualité et sur des essais techniques destinés à garantir leur performance et leur fiabilité. Le projet vise à porter le taux d'intégration nationale dans ce secteur de 40 % actuellement à 66 % d'ici 2027. Il prévoit également une augmentation progressive de la capacité de production, qui passera de 1.500 transformateurs par an, dans une première phase, à 4.200 unités en 2028, avec l'objectif d'exporter vers les marchés étrangers. Outre la création d'emplois directs et indirects, cette unité contribuera à réduire la facture des importations de transformateurs électriques, à favoriser le transfert et la maîtrise des technologies dans le domaine des équipements électriques, à soutenir l'industrie nationale et à renforcer la sécurité énergétique du pays, conclut la même source.

FINANCES

La Banque d'Algérie **renforce** la gouvernance avec la création du Comité national des paiements

La modernisation du système national des paiements franchit une nouvelle étape. En application des dispositions de la loi monétaire et bancaire de juin 2023, la Banque d'Algérie vient de fixer, à travers un nouveau règlement, les modalités d'organisation et de fonctionnement du Comité national des paiements (CNP).

FATIHA A.

Cette instance, qui réunit l'ensemble des acteurs institutionnels, bancaires et sécuritaires concernés, aura pour principale mission d'élaborer la stratégie nationale de développement des moyens de paiement scripturaux et d'assurer le suivi de sa mise en œuvre. Cette décision s'inscrit dans la politique engagée par les pouvoirs publics visant à accélérer la numérisation de l'économie nationale, à réduire progressivement la dépendance aux paiements en espèces et à favoriser l'utilisation des instruments de paiement modernes, notamment les cartes bancaires, les virements électroniques, les prélèvements automatiques, les paiements mobiles et les plateformes de paiement en ligne. Le règlement, pris en application de l'article 163 de la loi n°23-09 du 21 juin 2023 portant loi monétaire et bancaire, modifiée, précise que le Comité national des paiements constitue désormais l'organe de concertation chargé de définir les grandes orientations stratégiques destinées à accompagner la transformation numérique des services financiers en Algérie. Au-delà de sa création, le Comité national des paiements aura pour responsabilité d'élaborer un véritable plan stratégique destiné à développer l'ensemble des moyens de paiement scripturaux. Cette stratégie devra permettre d'identifier les principaux obstacles au développement des paiements électroniques, de proposer des solutions adaptées et de coordonner les actions des différentes administrations, des banques, des établissements financiers ainsi que des opérateurs intervenant dans le domaine de la monétique. L'objectif poursuivi est de favoriser une économie davantage digitalisée où les transactions financières pourront être réalisées de manière plus rapide, plus sécurisée et plus traçable. Le développement des paiements scripturaux constitue aujourd'hui un enjeu économique majeur. Il contribue non seulement à améliorer la qualité des services bancaires offerts aux particuliers et aux entreprises, mais également à renforcer la transparence financière, lutter contre l'économie informelle, sécuriser les transactions commerciales et réduire les coûts liés à la gestion de la monnaie fiduciaire. Cette orientation s'inscrit pleinement dans les réformes engagées par les autorités publiques en faveur de la digitalisation des services administratifs et financiers ainsi que de l'amélioration. Le nouveau règlement prévoit une composition particulièrement élargie du Comité national des paiements afin d'assurer une approche globale des problématiques liées aux moyens de paiement. Le Comité sera

présidé par le Gouverneur de la Banque d'Algérie ou son représentant parmi les vice-gouverneurs. Autour de lui siégeront les représentants des principaux ministères directement concernés par cette transformation numérique, notamment ceux chargés des Finances, de la Justice, du Commerce, de la Poste et des Télécommunications, de la Numérisation ainsi que de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. La Banque d'Algérie sera également représentée par deux directeurs généraux, tandis que le directeur général d'Algérie Poste prendra également part aux travaux du Comité. Le texte prévoit en outre la participation des principales institutions chargées de la sécurité des transactions financières. Il s'agit notamment de la Direction générale de la sécurité intérieure, du Commandement de la Gendarmerie nationale et de la Direction générale de la Sûreté nationale. Les professionnels du secteur bancaire seront également associés à travers la présence de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), de l'organe interbancaire chargé de la monétique ainsi que du Centre monétique interbancaire, véritables piliers techniques du système national de paiement. Afin d'apporter une expertise indépendante, deux spécialistes reconnus dans le domaine des paiements électroniques et des technologies financières viendront compléter la composition du Comité. Cette diversité des profils traduit la volonté des pouvoirs publics d'associer l'ensemble des intervenants concernés afin de construire une stratégie cohérente et adaptée aux évolutions technologiques du secteur financier. Le Comité national des paiements exercera ses activités au niveau de la Banque d'Algérie, où sera installé un secrétariat permanent chargé d'assurer la continuité de ses travaux. Les membres de cette structure seront désignés par décision du Gouverneur de la Banque d'Algérie. Le secrétariat permanent assurera un rôle essentiel dans le fonctionnement quotidien du Comité. Il préparera les dossiers techniques inscrits à l'ordre du jour des réunions, réalisera les études préalables nécessaires à la prise de décision et centralisera les informations provenant des différentes institutions membres. Il aura également pour mission d'assurer les échanges avec les groupes de travail spécialisés qui pourront être constitués autour de thématiques spécifiques telles que la cybersécurité, l'innovation financière, le paiement mobile, la protection des consommateurs ou encore les infrastructures numériques. Le secrétariat veillera également à diffuser les décisions adoptées par le Comité auprès des différents acteurs concernés et à suivre leur mise en œuvre. Il préparera enfin le projet de rapport annuel, assurera la conservation des archives du Comité, organisera les réunions, rédigera les procès-verbaux et prendra en charge l'ensemble des tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement de cette nouvelle instance. Le règlement rappelle que les membres du secrétariat permanent sont soumis à une stricte obligation de confidentialité conformément aux dispositions de la loi monétaire et bancaire. Le texte réglementaire prévoit que les membres du Comité devront participer personnellement aux réunions. Aucune délégation de représentation ne sera admise, ce qui vise à garantir l'implication directe des responsables concernés dans

les décisions stratégiques. Le Comité sera également tenu d'élaborer un rapport annuel retraçant les principales avancées réalisées dans le développement des moyens de paiement scripturaux, les difficultés rencontrées ainsi que les recommandations destinées à améliorer le fonctionnement du système national des paiements. Parallèlement, il communiquera régulièrement aux pouvoirs publics des données statistiques détaillées sur la diffusion des moyens de paiement scripturaux et sur leur utilisation par les particuliers, les entreprises et les administrations. Ces indicateurs permettront d'évaluer l'évolution du taux de bancarisation, le niveau d'adoption des solutions de paiement électronique, l'usage des cartes bancaires, des terminaux de paiement électronique (TPE), des applications de paiement mobile et des plateformes de commerce électronique. Ils constitueront également un outil d'aide à la décision pour adapter les politiques publiques en matière de numérisation financière. La création du Comité national des paiements intervient dans un contexte marqué par l'accélération des réformes engagées pour moderniser le secteur bancaire et financier algérien. Ces dernières années, plusieurs mesures ont été mises en œuvre afin de promouvoir les paiements électroniques, de renforcer les infrastructures monétiques, d'encourager le commerce électronique et de développer les services bancaires numériques. À travers cette nouvelle instance, les autorités entendent instaurer une gouvernance permanente des moyens de paiement, capable d'assurer une meilleure coordination entre les administrations, les établissements financiers et les opérateurs techniques. Cette démarche devrait contribuer à lever les contraintes qui freinent encore l'adoption massive des paiements scripturaux, tout en renforçant la confiance des usagers dans les solutions de paiement électronique. À terme, le Comité national des paiements est appelé à devenir un véritable organe d'impulsion et de pilotage de la politique nationale en matière de paiements électroniques. Son action devrait favoriser l'innovation, améliorer l'efficacité des transactions, renforcer la sécurité des échanges financiers et accompagner la transition vers une économie davantage numérisée, plus transparente et mieux intégrée aux standards internationaux.



SECTEUR MINIER

Hanifi et l'ambassadeur de Namibie explorent de nouvelles perspectives de coopération

Le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, a reçu, à Alger, l'ambassadeur de la République de Namibie en Algérie, Samuel Kaveto Mbambo, les deux parties ayant évoqué les perspectives de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans le domaine de la valorisation des ressources minières et de la formation, a indiqué un communiqué du ministère, selon l'APS. Cette rencontre a permis de passer en revue l'état des relations de coopération et de partenariat entre les deux pays, tout en examinant les voies et moyens de bénéficier de l'expérience algérienne dans différentes filières des mines et de l'industrie minière. A cette occasion, M. Hanifi a affirmé que les relations historiques entre l'Algérie et la Namibie sont une base solide qui soutient la coopération algéro-namibienne, afin de la hisser à des niveaux supérieurs. Il a, en outre, présenté la nouvelle stratégie du secteur, qui traduit la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin d'ériger ce secteur «en un pilier essentiel sur lequel reposent les politiques de développement national, la création de richesses et la diversification économique, et ce à travers la valorisation et la transformation locale des ressources minières nationales». Evoquant la nouvelle loi sur les activités minières qui comprend plusieurs dispositions devant «drainer l'investissement direct étranger, notamment les multinationales spécialisées», le ministre a relevé que cette loi vise, dans son fond, à protéger les intérêts des futures générations. De son côté, l'ambassadeur de la République de Namibie en Algérie s'est félicité des relations historiques solides unissant l'Algérie et la Namibie et qui sont un exemple à suivre dans le continent africain, saluant au passage l'expérience algérienne dans le secteur minier. Au terme de la rencontre, les deux parties ont souligné la profondeur des relations historiques d'amitié entre les deux pays et ont convenu de poser les premiers jalons pour soutenir la coopération et le partenariat, notamment à travers la mise en place d'une feuille de route qui renforce la coopération bilatérale.

R.E.

TRAVAUX PUBLICS

Djellaoui fait le point sur les projets ferroviaires et portuaires structurants

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, hier, au siège de son département ministériel, une réunion de coordination consacrée au suivi de plusieurs projets stratégiques d'infrastructures, en présence du secrétaire général du ministère, du directeur général de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP), ainsi que d'un représentant de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF). «Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi régulier des grands projets structurants engagés par les pouvoirs publics afin de renforcer les infrastructures de transport, d'améliorer la logistique nationale et d'accompagner la dynamique de dévelop-

pement économique, notamment dans les secteurs minier et industriel», indique le ministère dans un communiqué. Les travaux de la réunion ont principalement porté sur l'état d'avancement du projet de la ligne ferroviaire minière de l'Est reliant Annaba à Tébessa. Ce projet constitue l'un des principaux maillons du réseau ferroviaire destiné au transport des ressources minières et s'inscrit dans la stratégie nationale de valorisation des richesses du sous-sol et de développement de l'industrie extractive. Le ministre a également examiné l'évolution des travaux d'extension du port phosphatier d'Annaba, qui prévoit notamment la réalisation d'un quai minéralier dans le cadre du projet intégré de développement de la filière phosphate. Cette infrastructure est appelée à renforcer

les capacités d'exportation du phosphate et de ses produits dérivés, tout en améliorant la fluidité des opérations portuaires et la compétitivité logistique de cette plateforme stratégique. La réunion a, par ailleurs, été consacrée à l'examen des préparatifs liés au lancement des travaux de réalisation de la nouvelle ligne ferroviaire reliant Laghouat, Ghardaïa et El Meniaâ. Ce futur axe ferroviaire revêt une importance particulière puisqu'il permettra de renforcer la connectivité entre les régions du Sud, de faciliter le transport des voyageurs et des marchandises et de soutenir les projets de développement économique dans ces wilayas. Les participants ont également présenté un bilan détaillé de l'état d'avancement des études techniques relatives au projet de ligne ferroviaire reliant

Ouargla à Tamanrasset. Cette liaison s'inscrit dans la stratégie de modernisation et d'extension du réseau ferroviaire national vers le Grand Sud, avec pour objectif de désenclaver les régions sahariennes, de stimuler les investissements et de favoriser les échanges commerciaux à l'échelle nationale. À travers cette réunion de coordination, le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base réaffirme sa volonté d'assurer un suivi permanent des projets structurants et d'accélérer leur mise en œuvre, conformément aux orientations des pouvoirs publics visant à doter le pays d'infrastructures modernes capables d'accompagner les ambitions de diversification économique et de développement durable.

F.A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINSTRATIVE D'HUSSEIN -DEY
COMMUNE D'HUSSEIN-DEY

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01 /2026
NIF : 41000200001608501016

La commune d'Hussein Dey, lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :
Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales aux entreprises qualifiées en bâtiment comme activité principale ayant la catégorie (04) et plus,
▪ Ayant un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des trois dernières années (2023, 2024,2025) : 30.000.000,00 DA
▪ Ayant déjà réalisé au moins deux (02) projets de travaux de réhabilitation , justifiées par des attestations de bonnes exécutions délivrées par les maîtres d'ouvrages publics.
▪ Disposer d'un chef de projet, ingénieur en génie civil, avec une expérience supérieure a 05 années, justifiée par le diplôme et l'affiliation CNAS datée de moins d'un mois a la date d'ouverture et d'évaluation des offres et attestation de travail.
▪ Camion a benne 10 Tonnes ou plus justifiés par carte grise et police d'assurance.

NB- Tout soumissionnaire peut soumissionner pour un seul ou plusieurs lots, mais il sera retenu pour deux lots maximum
Intéressés par le présent appel d'offres, peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés de la commune d'Hussein des sis au 02 rue Ammar Mekkid Hussein Dey contre paiement de 3000,00 Dinars auprès de trésorier communale d'H-Dey.
Les offres accompagnées obligatoirement des pièces en cours de validité, exigées par la réglementation en vigueur, doivent être présentées sous un pli fermé et anonyme, contenant trois plis séparément fermés : le premier portant la mention « dossier de candidature » en 03 exemplaires dont 01 originale le deuxième portant la mention « Offre technique » contenant l'offre technique en 03 exemplaires dont 01 originale le troisième portant mention « Offre Financière » et contenant l'offre financière en 03 exemplaires dont 01 originale. L'enveloppe extérieure de la soumission doit être fermée et anonyme portant la mention suivante :

Appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° 01/2026
TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES PRIMAIRES :
Lot N°01 : FRERES MOKHTARI
Lot N°02 :ALI BOULAMIA
Lot N°03 :RACHID TOUATI
Lot N°04 :AMIROUCHE MIXTE
Lot N°05:SEDDIK BENYAHIA
Lot N°06: MOHAMED BELAZZOUG

- A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluations des offres -

A- Le Dossier De Candidature :
❖ La déclaration de candidature dument signée, cachetée, paraphée, datée par le soumissionnaire.
❖ La déclaration de probité dument signée, cachetée, paraphée, datée par le soumissionnaire.
❖ Les statuts pour les sociétés
❖ Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
❖ Le certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine BATcatégorie 04ou plus
❖ Le numéro d'identification fiscale (NIF), pour les soumissionnaires.
❖ L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire.
❖ Le registre de commerce.
❖ Les bilans financiers des trois (03) dernières années (2023-2024-2025)
❖ Les moyens humains avec les pièces justificatives notamment les diplômes et les attestations d'affiliations CNAS ou la CACOBATH.
❖ Les moyens matériels avec les pièces justificatives notamment les factures d'achat et les cartes grises.
❖ Les attestations de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage .
❖ Les références bancaires

B- L'offre Technique comprendra :
❖ La déclaration à souscrire dument signée, cachetée, paraphée, datée par le soumissionnaire.
❖ Tous documents permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificatifs et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant règlementation des marchés public et des délégations du service public.
❖ Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire portant à la dernière page la mention « lu et accepté »

C-L' offre Financière comprendra :
❖ La lettre de soumission dument signée, cachetée, paraphée, datée par le soumissionnaire
❖ Le bordereau des prix unitaires dument signée, cachetée, paraphée, datée par le soumissionnaire.
❖ Le détail quantitatif estimatif (DQE) dument signée, cachetée, paraphée, datée par le soumissionnaire.

Les offres doivent être déposées au bureau des marchés au 02 Rue Ammar Mekkid H-Dey, comportant la mention suivante, à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
La durée de préparation d'offres est fixée à dix jours (10) jours.
La date de dépôt des offres est fixée à dix jours 10 jours à partir de la 1^{ère} publication dans le BOMOP ou la presse ou plus tard à 12H00, qui correspond au dernier jour de préparation des offres.
Les soumissionnaires sont invitées à assister à la séance d'ouverture qui aura lieu en séance publique à 14H00 à la commune D'Hussein Dey. Si ce jour correspond à un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt est prorogée au jour ouvrable suivant.

L'Express 05.08.2026 – Anep n° 2616026707

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONAL
DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA DE BLIDA
NIF : 417013000009046

Avis d'Appel d'offres national ouvert N° : 130/SPS/2026

Est lancé pour : Acquisition des équipements scolaires au profit d'un Collège type 6 au niveau du site des 2000 / 7000 L.L.V, Pôle urbain Sidi Serhane, commune de Bouinan, wilaya de Blida (Cités d'habitat intégrées 2024) en Trois (03) Lots : Lot 01 : Mobilier Scolaire - Lot 02 : mobilier de la salle de conférence - Lot 03 : Equipement Bureauitique et Informatique

Les soumissionnaires (Fabricants, Grossistes, Importateurs, Détaillants) justifiée par le registre du commerce électronique dans le domaine du cahier des charges et intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges de l'opération gratuitement auprès de la DIRECTION DE L'EDUCATION WILAYA DE BLIDA (service de la programmation et suivi) 16 Bd TAKARLI ABDERREZAK- BLIDA

Le délai de préparation des offres est de 10 jours à partir de la date de la première parution de cet avis.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner dans un lot ou plusieurs lots et peuvent être attributaire dans un lot ou plusieurs lots.

Toutes les copies des documents fournis par l'administration doivent être valides.

L'offre devra contenir trois plis distincts :
DOSSIER DE CANDIDATURE :
Déclaration de candidature (remplis, signée et datée) - Déclaration de probité (remplis, signée et datée) - Le Statut - Un extrait du registre du commerce électronique signé par le CNRC - Une copie de la carte d'immatriculation statistique (NIS) - Une attestation de mise à jour (CNAS et CASNOS) en cours de validité - Un extrait de rôle en règle avec les services des impôts - attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales pour la dernière année financière - Numéro d'identification fiscale (NIF) - Un extrait du casier judiciaire N° 03 concernant le soumissionnaire ou le gérant de l'entreprise pas plus de 03 mois - Bilan financier des trois années (2022/2023/2024) signé par les services des impôts - Liste des moyens humains appuyée par les diplômes ainsi que les déclarations auprès des services de sécurité sociale (individuelles et en cours de validité à la date de dépôt de l'offre) - liste des moyens matériels affectés au projet, pour le matériel roulant, accompagnée des cartes grises ainsi que des documents d'assurance en cours de validité à la date de dépôt de l'offre.

OFFRE TECHNIQUE :
Déclaration à souscrire (remplis, signée et datée) - Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté » - Lettre d'engagement portant le délai de livraison - engagement des délais de garantie proposé - engagement de service après-vente, certificat d'origine algérienne délivré par la chambre de commerce et d'industrie algérienne pour les produits fabriqués localement - mémoire technique justificatif (remplis, signée et datée) portant le cachet.

OFFRE FINANCIERE :
Lettre de soumission (remplis, signée et datée) - Bordereaux des prix unitaires (remplis, signée et datée) - Devis quantitatif et estimatif (remplis, signée et datée).
➤ Pour toutes autres informations voir cahier des charges y afférant.

Les offres doivent être mises dans trois plis distincts déposées sous enveloppe cachetée anonyme auprès de :
Mr LE DIRECTEUR DE L'EDUCATION
DE LA WILAYA DE BLIDA
Elle ne doit comporter que l'indication suivante :
Appel d'offres national ouvert N° : 130/SPS/2026

Est lancé pour : Acquisition des équipements scolaires au profit d'un Collège type 6 au niveau du site des 2000 / 7000 L.L.V, Pôle urbain Sidi Serhane, commune de Bouinan, wilaya de Blida (Cités d'habitat intégrées 2024) . En Trois (03) Lots : Lot 01 : Mobilier Scolaire - Lot 02 : mobilier de la salle de conférence – Lot 03 : Equipement Bureauitique et Informatique

A NE PAS OUVRIR

La date de dépôt des offres, est fixée au dernier jour du délai de préparation des offres (10 jours) à partir de la date de la première jour parution de cet avis dans les quotidiens nationaux ou dans presse électronique ou dans le BOMOP de (8h00 à 12h00) heures de la même journée. Si la date de dépôt des offres Coïncide avec un jour férié ou week-end, la date sera le jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour ouvrable correspondant à la date de dépôt des offres au siège de la DIRECTION DE L'EDUCATION (Service de la programmation et suivi) à 13H 30.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant (90 Jours), augmentés du délai de préparation des offres, à compter de la date de dépôt des dossiers.

L'Express 05.08.2026 – Anep n° 2616026713

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA DE BATNA

MISE EN DEMEURE N° 01

Vu l'importance du projet et vu le non-respect de l'entreprise a ces engagements pour renforcer le chantier aux moyens humains et matériels pour accélérer rythme des travaux.

- Suite à l'envoi du subdivisionnaire de la daïra de ARRIS du 29/06/2026 sous le № 43.

- Suite a mise en garde adresse à votre entreprise en date du 08/07/2026 sous le 2507.

- Vu le retard constate dans la cadence d'exécution des travaux.

L'entreprise, BADJOU EL HADI titulaire De la convention N° :26/2026, portant le visa C.F N° 711 du 09 juin 2026, relatif au :

OPERATION : ETUDE. SUIVI. ET REALISATION DE TERRAIN DE SPORT CEM MEHMOUD BEN AKCHA COMMUNE ARRIS.

PROJET : REALISATION DE TERRAIN DE SPORT CEM MEHMOUD BEN AKCHA COMMUNE ARRIS.

Et mise en demeure de redynamiser et entamer les travaux dans un délai de 02 jours à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure dans les journaux Nationaux.

Faute de quoi, toutes les mesures coercitives réglementaires seront prises à l'encontre de l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

L'Express 05.08.2026 – Anep n° 2616026725

L'EXPRESS

L'INFO AVANCE
NE RESTEZ PAS EN ARRIERE



L'EXPRESS : L'ACTUALITÉ
QUI PREND DE LA HAUTEUR

Nouveau numéro de téléphone :
028 26 99 24

EN KIOSQUE CHAQUE MATIN & SUR LEXPRESSQUOTIDIEN.DZ

Ouargla

Réhabilitation des marchés de proximité

Cette opération vise à redorer le blason de ces espaces commerciaux de proximité par leur équipement en voiries et réseaux divers, eau et électricité notamment, par souci de réunir les conditions de salubrité aux pratiques commerciales à la satisfaction des citoyens.



D'intenses efforts sont entrepris pour l'aménagement et la réhabilitation des marchés publics de proximité dans la wilaya d'Ouargla dans l'optique de promouvoir l'activité commerciale dans la région, a-t-on appris lundi des services de la wilaya. Appelés à impulser la dynamique commerciale et économique et préserver le pouvoir d'achat des citoyens, ces espaces de commerce, ayant fait l'objet un des volets examinés lors d'une réunion présidée par le wali de Ouargla, Abdelghani Filali, s'imbriquent au titre des priorités tendant à structurer les activités commerciales et rapprocher leurs services des citoyens. Intervenant dans ce cadre, le chef de l'exécutif de la wilaya a souligné la nécessité, d'assurer la faisabilité de l'opération, de

mener des campagnes concomitantes de lutte contre le commerce informel et de structurer les marchands ambulants au niveau des espaces et carrés appropriés à même de mettre un terme au phénomène de l'étalage commercial anarchique. Cette opération vise à redorer le blason de ces espaces commerciaux de proximité par leur équipement en voiries et réseaux divers, eau et électricité notamment, par souci de réunir les conditions de salubrité aux pratiques commerciales à la satisfaction des citoyens. Ces efforts seront également confortés par l'intensification des campagnes de contrôle du commerce mobilisant, à cet effet, les équipes nécessaires relevant de la direction du commerce, chargés de contrôle des prix, la lutte contre toutes formes de spéculation ou de monopole

en vue de protéger le pouvoir d'achat du consommateur. Dans ce sillage, une opération d'aménagement d'envergure du marché quotidien du vieux Ksar vient d'être lancée par les autorités locales portant notamment restauration des installations et carrés d'exposition des produits, l'aménagement des voies d'accès, le ravalement et embellissement des façades et vitrines d'échoppes susceptibles de promouvoir les activités commerciales. De son côté, le marché hebdomadaire «Souk Essebt» s'est vu accorder une ambitieuse opération de réhabilitation et d'aménagement ayant porté sur sa dotation en divers réseaux en vue de réunir les meilleures conditions aux activités commerciales et d'accueil des citoyens en prévision de sa prochaine ouverture.

MILA

Qualification de 36 guides touristiques

Un total de 36 guides touristiques non agréés ont été qualifiés dans la wilaya de Mila, a-t-on appris dimanche auprès de la direction du tourisme et de l'artisanat. La cheffe du service de tourisme de cette direction, Lamia Ghodbane, a précisé que ces guides touristiques qui exerçaient sans certification ont bénéficié, durant l'année en cours, d'une formation de qualification organisée en coordination avec la direction de la formation et de l'enseignement professionnels dans le cadre du protocole de coopération conclu entre les deux ministères de tutelle. Les dossiers administratifs des concernés par la qualification ont été adressés aux services du mi-

nistère du Tourisme et de l'Artisanat pour leur établir des cartes professionnelles de guide touristique, selon la même source. La formation et la qualification se poursuivra pour développer les compétences des guides touristiques, a ajouté la même source qui a souligné qu'une session de formation aux premiers secours sera organisée en septembre prochain au profit de cette catégorie et sera suivie d'autres sessions pour consacrer le professionnalisme dans le travail touristique et promouvoir le niveau des services touristiques. Les services de la direction du tourisme et de l'artisanat ont rappelé que les agences de tourisme et de voyages, actives dans la wilaya, sont

tenu de recourir aux guides touristiques agréés par le ministère de tutelle conformément à l'article 27 de la loi 99-06 du 4 avril 1999 fixant les règles régissant l'activité de l'agence de tourisme et de voyages. (APS) 05326/204/59253 Lancement prochain du projet de protection de la partie Ouest de la ville d'Oum El Bouaghi contre les inondations Les travaux de réalisation du projet de protection de la partie Ouest de la ville d'Oum El Bouaghi contre les inondations seront lancés «au cours du mois d'août prochain», a-t-on appris mardi auprès de la direction de l'hydraulique.

EMPLOYÉS DU SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Formation sur la gestion numérique des archives à Constantine

Des employés de la cellule des archivistes de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels ont bénéficié d'une session de formation consacrée à la gestion numérique des archives, a-t-on appris lundi auprès du directeur du secteur, Abdelkrim Driss. Cette formation spécialisée a été organisée pour la première fois, dans le cadre d'un programme national, initié par le ministère de tutelle, en application d'une convention-cadre de partenariat avec la direction générale des archives natio-

nales (DGAN) visant à moderniser la gestion administrative, renforcer la bonne gouvernance, valoriser les archives, assurer la continuité de l'action administrative en plus de l'accompagnement de la transformation numérique dans les administrations et les établissements publics, a précisé le même responsable. Cette session de formation a permis aux concernés d'acquérir des connaissances et des techniques modernes dans le domaine de la gestion des documents et des archives, pour améliorer la

performance des administrations publiques et être au diapason des transformations technologiques, a-t-il indiqué. Assurer la protection et la numérisation des documents selon les normes de la DGAN, moderniser la gestion administrative publique, méthodes de classification des documents et de recherche numérique, principes de l'archivage électronique et de la gestion des documents, sécurité, confidentialité et conservation à long terme des données, la transformation numérique et les mécanismes de préservation et

de valorisation du patrimoine documentaire, sont les thèmes qui ont été abordés lors de cette session ayant compris des cours pratiques et théoriques, selon la même source. M. Driss a ajouté dans ce contexte que la seconde phase de ce programme se poursuivra le début du mois de septembre prochain, pour cibler le maximum des archivistes chargés de la gestion des centres et instituts nationaux de la wilaya relevant du secteur de la formation et l'enseignement professionnels.

ORAN
Près de 5.600 nouveaux bacheliers orientés vers l'USTO-MB

Quelque 5.591 nouveaux bacheliers ont été orientés vers l'Université des sciences et de la Technologie « Mohamed Boudiaf » d'Oran (USTO-MB) pour l'année universitaire 2026-2027, a-t-on appris, lundi, de cet établissement universitaire. En effet, ces nouveaux bacheliers ont été affectés à l'USTO-MB, après la première phase d'inscriptions universitaires, et orientés vers 21 filières proposées par l'université (Licence, Licence professionnalisante, Master, Ingénieur d'Etat), a indiqué la même source. Il s'agit de 5.489 bacheliers affectés dans les six domaines de formations et les filières régionales et nationales, en plus de 102 orientés vers la formation de Licence professionnalisante en Génie industriel, a fait savoir la même source, soulignant que ce chiffre pourrait changer après les périodes de recours et de transferts. A ce titre, plusieurs disciplines ont attiré le plus les jeunes bacheliers, notamment dans les sciences et technologies (Licence), Sciences de la nature et de la vie, informatique, Architecture et Génie maritime, entre autres. Il s'agit de Sciences et technologies (Licence) avec 1.410 nouveaux étudiants inscrits, Sciences de la nature et de la vie (502), informatique-licence (404), Architecture (345), Sciences et technologies-Ingénieur (339), Hydraulique (248), Génie maritime (252), les Sciences et techniques des activités physiques et sportives (198) et la métallurgie et Génie civil (200 pour chaque spécialité), ainsi que l'Urbanisme (197). D'autre part, la spécialité Informatique-ingénieur a enregistré 199 inscrits, Sciences de la matière (228), Génie mécanique (100), Aéronautique-Master intégré à la Licence (197), Mathématiques (132), Automatique-système automobile (98), Electrotechnique-ingénieur et Electrotechnique-master intégré à la licence (101) inscrits pour chaque spécialité, Génie mécanique, tandis que la spécialité Génie des procédés recevra 38 nouveaux étudiants et plus de 102 en Génie industriel. A noter que l'USTO-MB a consacré 4.200 places pédagogiques aux nouveaux bacheliers, un chiffre qui a été revu à la hausse en raison du nombre important des bacheliers orientés vers cet établissement universitaire. Ces résultats confirment « la place centrale de l'USTO-MB dans la formation des élites scientifiques et techniques et reflètent l'adéquation de notre offre de formation avec les besoins économiques du pays », a conclut la même source.

MICROPLASTIQUES, PIMENT, SEL...

Ces **facteurs** qui irritent la vessie

Le tabac reste le principal facteur de risque pour la vessie, mais d'autres éléments du quotidien attirent désormais l'attention des urologues. Microplastiques, certains aliments et habitudes alimentaires pourraient favoriser une irritation urinaire, même si les recherches doivent encore confirmer leur impact réel.



PAR AMEL B

Quand on évoque les habitudes qui irritent la vessie, le tabac, le café ou les boissons gazeuses viennent immédiatement à l'esprit. Pourtant, les urologues alertent désormais sur un autre facteur, bien plus difficile à éviter : les microplastiques. Ces minuscules particules, omniprésentes dans notre environnement, ont déjà été détectées dans les urines, les reins et même dans des tissus de la vessie. Si les chercheurs ne peuvent pas encore affirmer qu'elles provoquent directement des maladies urinaires, les données scientifiques les plus récentes soulèvent suffisamment d'interrogations pour justifier une vigilance accrue.

-Le tabac reste toutefois de loin le principal ennemi de la vessie. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et les sociétés savantes d'urologie, il est responsable d'environ un tiers à la moitié des cancers de la vessie. Mais il n'est pas le seul facteur susceptible d'irriter cet organe. Le café, les boissons gazeuses, certains agrumes et les aliments très épicés peuvent également accentuer les symptômes chez les personnes ayant une vessie sensible. Boire des quantités d'eau bien supérieures aux besoins de l'organisme peut aussi augmenter la fréquence des mictions, sans bénéfice démontré pour la santé de la vessie.

-Les microplastiques, eux, représentent une préoccupation beaucoup plus récente. Issus de la dégradation des objets en plastique ou présents dans certains emballages, textiles et aliments, ils pénètrent dans l'organisme par l'eau, la nourriture ou l'air que nous respirons. Selon plusieurs chercheurs, une partie des microplastiques présents dans l'organisme pourrait être filtrée par

les reins puis éliminée dans les urines, ce qui explique leur présence potentielle dans la vessie. Les études expérimentales suggèrent que ces particules pourraient favoriser une inflammation chronique et un stress oxydatif au niveau de la muqueuse vésicale, une membrane particulièrement fragile. À long terme, cette irritation pourrait altérer la capacité de la vessie à stocker correctement l'urine si sa barrière protectrice est endommagée.

-Les découvertes scientifiques s'accumulent. Une revue scientifique publiée en 2025 rapporte que des microplastiques ont été retrouvés dans plus de la moitié des échantillons d'urine analysés, dans 70 % des tissus rénaux étudiés et dans près de 68 % des prélèvements provenant de cancers de la vessie. Les études expérimentales montrent également que ces particules peuvent favoriser l'inflammation, le stress oxydatif et des altérations cellulaires. En revanche, les auteurs rappellent qu'il n'existe toujours aucune preuve formelle démontrant que les microplastiques sont directement responsables des maladies de la vessie ou du cancer. Les recherches se poursuivent afin de déterminer leur véritable impact sur la santé humaine. Appelant à la prudence, les urologues soulignent que la vessie supporte mal toute irritation chronique, qu'elle soit provoquée par une infection, le tabac, certains aliments ou des facteurs environnementaux. Même si le rôle précis des microplastiques reste à confirmer, leur présence répétée dans les tissus humains justifie de poursuivre les recherches et d'adopter un principe de précaution. D'autres habitudes alimentaires méritent également l'attention. C'est notamment le cas des aliments très épicés, riches en capsaïcine, la substance responsable du piquant des piments, qui peuvent déclencher

ou aggraver les envies urgentes d'uriner, les brûlures ou les douleurs chez les personnes souffrant de vessie hyperactive ou de cystite interstitielle. En revanche, aucune étude n'a montré que le piment endommage la vessie des personnes en bonne santé. Le sel constitue lui aussi un facteur souvent sous-estimé. S'il n'irrite pas directement la muqueuse vésicale, plusieurs études suggèrent qu'une alimentation trop riche en sodium est associée à une augmentation de la fréquence des mictions et des symptômes de vessie hyperactive. À long terme, un excès de sel favorise également l'hypertension artérielle et les maladies rénales, deux affections susceptibles de perturber le fonctionnement du système urinaire. L'Organisation mondiale de la Santé recommande de ne pas dépasser 5 grammes de sel par jour, soit environ une cuillère à café.

-Quels signes doivent alerter ? Une vessie irritée peut se manifester par des envies fréquentes ou urgentes d'uriner, des douleurs ou une sensation de brûlure au niveau de la vessie, des infections urinaires à répétition, des fuites urinaires ou encore des douleurs pelviennes. Lorsque ces symptômes persistent ou se répètent, une consultation médicale est indispensable afin d'en identifier l'origine. En attendant des preuves plus solides sur les effets des microplastiques, les spécialistes recommandent d'appliquer un principe de précaution : privilégier les contenants en verre ou en acier inoxydable, éviter de chauffer les aliments dans des récipients en plastique, réduire l'utilisation des plastiques à usage unique, limiter les aliments très épicés en cas de vessie sensible et modérer sa consommation de sel. Autant de gestes simples qui pourraient contribuer à préserver la santé de cet organe souvent oublié, mais essentiel au quotidien.

MASCARA

Des séjours balnéaires au profit de 400 jeunes

La direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) de la wilaya de Mascara organise, à partir de lundi, des séjours de détente au bord de la mer au profit de 400 jeunes de la région, a indiqué la direction.

Ces séjours s'inscrivent dans le cadre du programme «Camp de jeunes», financé par le Fonds de wilaya pour la promotion des initiatives de la jeunesse, a fait savoir la même source, en ajoutant que l'initiative cible des jeunes âgés de 17 à 22 ans, adhérents des établissements de la jeunesse de la wilaya. Le premier contingent composé de 100 jeunes, a pris le départ, lundi à, destination de la plage de Marsa Ben M'hidi (wilaya de Tlemcen), at-on souligné.

Les bénéficiaires profiteront, jusqu'au début du mois de septembre prochain, de séjours de cinq jours à la plage de Marsa Ben M'hidi, avec hébergement dans les centres de vacances et de loisirs relevant du ministère de la Jeunesse, en raison d'un groupe par session.

Au cours de ces séjours, les jeunes participeront également à des activités culturelles, artistiques, récréatives et touristiques, encadrées par des animateurs des établissements de jeunesse de la wilaya, en collaboration avec des membres de la Ligue de wilaya des activités de plein air et des échanges de jeunes.

Par ailleurs, la DJS a annoncé l'organisation prochaine d'un autre séjour de détente sur l'une des plages de l'Ouest algérien, au profit des membres des associations de jeunesse qui se sont distingués lors des différentes manifestations artistiques, culturelles et de jeunesse organisées au niveau de la wilaya par la même direction.

SÉTIF

Repêchage des corps de quatre enfants morts noyés dans un bassin d'eau

Les corps de quatre (4) enfants morts noyés dans un bassin d'eau dans la commune d'Aïn Lahdjar, dans la wilaya de Sétif, ont été repêchés lundi, indique un communiqué de la Protection civile. «Les secours de la Protection civile sont intervenus, lundi à 15h24, pour repêcher et évacuer les corps de quatre (4) enfants morts noyés dans un bassin d'aquaculture, d'une longueur de 60 mètres et d'une profondeur de 15-20 mètres, au lieu-dit Douar Rmada, dans la commune d'Aïn Lahdjar, Daïra d'Aïn Azel», précise la même source.

CONSTANTINE

Des rencontres de proximité pour **sensibiliser** à l'entrepreneuriat

Des rencontres de proximité portant sensibilisation et information à l'entrepreneuriat, ciblant la population des zones suburbaines et rurales, ont été entamées début août par l'antenne de Constantine de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), apprend-on mardi auprès de son directeur par intérim, Fateh Benabdelkader. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la caravane de sensibilisation «1800 minutes

autonomisation» pour promouvoir l'entrepreneuriat, initiée par la direction générale de ce dispositif d'emploi, dans le but d'orienter sur la concrétisation, la gestion et la commercialisation des micro-activités, a précisé le même responsable. Encadrées par des formateurs spécialisés, ces rencontres prévues dans des centres culturels et bibliothèques communales, visant à informer les jeunes, y compris les porteurs de projets, les arti-

sanes, les femmes rurales et celles au foyer, sur les dispositifs d'accompagnement et d'orientation, les programmes de formation disponibles, ainsi que les différentes formes de soutien offertes, tout en contribuant à l'ancrage de l'esprit entrepreneurial et à l'élargissement des opportunités d'investissement dans les micro-entreprises, at-il expliqué. Soulignant que des actions de sensibilisation «porte à porte» sont également program-

mées à travers notamment les villages des communes de Beni H'midène et d'Aïn Abid, le même responsable a fait partie que les opérations d'information et de sensibilisation organisées depuis le lancement du programme de cette caravane, le 21 juin dernier, ont suscité un vif engouement auprès du public, notamment les jeunes aspirants à créer leurs projets. L'initiative se poursuivra jusqu'au 21 août, à-on indiqué.

CHINE

Nouvelles alertes face aux orages violents

Le Centre météorologique national chinois a maintenu mardi une alerte jaune pour les orages et une alerte bleue pour les phénomènes convectifs violents, alors que plusieurs régions du pays devraient être confrontées à des conditions météorologiques extrêmes au cours des prochaines 24 heures. De mardi 8h00 à mercredi 8h00 (heures locales), des pluies fortes, voire torrentielles, s'abattent sur plusieurs provinces et régions, notamment le Heilongjiang, le Shaanxi, Chongqing, le Hubei, le Yunnan, le Guangxi et le Guangdong, selon le Centre. Ces régions connaîtront des prélèvements intenses de courte durée, avec des horaires de prélèvement maximaux pouvant atteindre 50 millimètres, voire dépasser 80 millimètres dans certaines zones, accompagnées de phénomènes convectifs violents tels que des orages, des rafales de vent ou de la grêle, at-il précisé. Le Centre a conseillé aux autorités locales de mettre en place des mesures de régulation du trafic sur les tronçons routiers touchés par les pluies, de suspendre les activités en plein air dans les espaces ouverts et d'évacuer les habitants des zones à haut risque et des logements délabrés. Il a également renouvelé mardi une alerte bleue pour les phénomènes convectifs violents, avertissant que certaines régions, notamment la Mongolie intérieure, le nord-est et le nord de la Chine, devraient être touchées par des rafales accompagnés d'orages ou de grêle. La Chine dispose d'un système d'alerte météorologique à quatre niveaux, codé par couleur, le rouge représentant l'alerte la plus grave, suivi de l'orange, du jaune et du bleu.

CORÉE DU SUD

Alerte maximale à la canicule dans la capitale Séoul

L'Agence météorologique de la Corée du Sud a émis, mardi, pour la première fois, le niveau d'alerte maximale à la canicule dans l'ensemble de la capitale Séoul, les fortes chaleurs persistantes devant faire monter les températures diurnes de la ville à 38 C. En conséquence, 11 districts de Séoul, notamment Gangnam, Songpa, Gangseo et Gwanak, sont concernées par cette alerte, introduite pour la première fois dans le système national d'alerte aux vagues de chaleur le 1er juin dernier. Une alerte maximale est déclenchée lorsque la température ressentie maximale atteint 38 degrés C ou plus, ou lorsque la température maximale quotidienne atteint 39 C ou plus dans une région où la température ressentie la plus élevée est de 35 C ou plus pendant au moins deux jours consécutifs. Les autorités gouvernementales ont annoncé qu'elles surveillaient de près la hausse des cas de maladies liées à la chaleur et qu'elles avaient mis en place une réponse globale comprenant l'arrosage des routes et la protection des groupes vulnérables tels que les habitants vivant dans des logements exiguës. Selon le ministère de l'Intérieur, 2.025 personnes ont souffert de pathologies liées à la chaleur depuis le 15 mai à dimanche dernier dont 16 en sont mortes. Le ministère a également rappelé que sur la même période en 2025, pas moins de 3.170 personnes étaient tombées malades suite aux fortes chaleurs, qui ont fait 20 décès.

INCENDIES AUX ÉTATS-UNIS

Un suspect arrêté, Plus de 65 000 évacuations dans l'État de Washington

La situation reste extrêmement préoccupante dans la région de Spokane, une ville d'environ 230 000 habitants située dans l'est de l'État de Washington. Attisés par une végétation desséchée après plusieurs années de sécheresse, des températures élevées et de violentes rafales de vent, les incendies ont ravagé des quartiers entiers.



Un homme de 37 ans a été arrêté aux États-Unis, soupçonné d'avoir provoqué l'incendie d'Old Trails, le plus important des trois feux qui ravagent actuellement la région de Spokane, dans l'État de Washington. Les autorités ont annoncé que plus de 65 000 personnes ont dû être évacuées, alors que les flammes ont détruit des centaines de bâtiments et continuent de menacer plusieurs quartiers. Le suspect, identifié comme Aaron F. Farinacci, a été placé en détention dans le cadre de l'enquête pour incendie criminel. Interpellé une première fois puis relâché, il a été arrêté de nouveau après que les enquêteurs ont établi un lien présumé avec le départ du feu. Un témoin avait affirmé l'avoir vu agenouillé dans l'herbe à proximité de la zone où l'incendie aurait commencé. Les autorités rappellent toutefois que l'enquête est toujours en cours et que la culpabilité du suspect n'a pas encore été établie par un tribunal. Selon les en-

quêteurs, l'homme avait déjà été condamné en Arizona pour homicide involontaire.

La situation reste extrêmement préoccupante dans la région de Spokane, une ville d'environ 230 000 habitants située dans l'est de l'État de Washington. Attisés par une végétation desséchée après plusieurs années de sécheresse, des températures élevées et de violentes rafales de vent, les incendies ont ravagé des quartiers entiers. Selon les premiers bilans des autorités, au moins 700 bâtiments auraient été détruits, tandis que l'évaluation des dégâts se poursuit. Des habitants ont retrouvé leurs maisons réduites en cendres, avec pour seuls vestiges certaines cheminées encore debout. Le général Gent Welsh, de la Garde nationale de l'État de Washington, a décrit plusieurs zones touchées comme ressemblant à « une zone de guerre » et a averti que la menace restait importante. Les pompiers poursuivent leurs efforts pour contenir les trois incendies qui entourent Spokane. Une

baisse temporaire des températures et un ralentissement des vents pourraient leur permettre de progresser, mais les conditions restent difficiles. L'État de Washington fait face à une importante activité des feux de forêt, avec plusieurs grands incendies en cours qui ont déjà brûlé des dizaines de milliers d'hectares. Les autorités soulignent que la combinaison de la sécheresse prolongée, de la chaleur extrême et des vents violents crée un environnement particulièrement favorable à la propagation rapide des flammes.

Alors que les évacuations se poursuivent et que les équipes de secours évaluent encore l'ampleur des destructions, les habitants de Spokane affrontent une situation dramatique. Aucun décès n'a été signalé dans les derniers bilans disponibles, mais les dégâts matériels sont considérables. Les autorités appellent la population à respecter les ordres d'évacuation et rappellent que le danger reste élevé tant que les incendies ne sont pas maîtrisés.

VAGUE DE CHALEUR EN ITALIE

Plusieurs grandes villes placées en alerte rouge

Plusieurs villes grandes italiennes sont placées, depuis lundi, en alerte rouge, en raison des vagues de chaleur record qui sévissent du nord au sud de la Péninsule, a indiqué le ministère de la Santé. Vingt-cinq grandes villes ont été classées en vigilance ou niveau 3, le plus élevé, « une situation d'urgence susceptible d'avoir des effets néfastes

sur la santé des personnes en bonne santé maximale et actives, et pas seulement sur les groupes à risque comme les personnes âgées, les très jeunes enfants et les personnes atteintes de maladies chroniques », a expliqué le ministère italien. Les températures maximales perçues pourraient ainsi atteindre jusqu'à 39 C à Naples, 38 C à Flo-

rence et Palerme ou encore 37 C à Rome, alors que dans le nord du pays, 36 C sont prévues à Turin, Trieste ou Venise. Après avoir touché l'Europe de l'Ouest en début de semaine dernière, une nouvelle vague de chaleur s'est abattue depuis vendredi sur l'Europe centrale, où les températures pourraient atteindre jusqu'à 41 C dans les prochains jours.

ANGLETERRE ET PAYS DE GALLES

Sécheresse inédite depuis 1836

L'Angleterre et le Pays de Galles ont connu cette année le mois de juillet le plus sec jamais enregistré, sous l'effet des vagues de chaleur et de prélèvements quasi inexistantes, selon les données provisoires de l'agence météorologique britannique publiées lundi. Juillet 2026 a été le plus sec depuis le début des relevés en 1836, et l'Angleterre et le Pays de Galles ont également connu « le mois le plus ensoleillé de leur histoire », a indiqué le Met Office dans un communiqué. « La combinaison d'une sécheresse record, d'une chaleur exceptionnelle et d'un ensoleillement sans précédent a donné lieu à l'un des mois d'été les plus marquants de nos archives historiques », selon Amy Doherty, responsable scientifique au Met Office, citée dans le communiqué. Au total, il est tombé 6,5 millimètres de pluie en Angleterre en juillet, soit à peine 10% de la moyenne de saison, et 9,3 millimètres au Pays de Galles, soit 9% de la normale. Dans le sud de l'Angleterre, juillet a aussi été le plus sec jamais enregistré tous mois confondus depuis 1836, avec seulement 1,9 mm de précipité, soit à peine 3% de la moyenne. Depuis le début de l'année, quatre mois ont enregistré des prélèvements supérieurs à la moyenne (janvier, février, mars et juin), tandis que trois mois ont connu des prélèvements inférieurs (avril, mai et désormais juillet), précise encore l'agence météorologique. Pour l'ensemble du Royaume-Uni, qui inclut aussi l'Ecosse et l'Irlande du Nord, il s'agit du deuxième mois de juillet le plus chaud jamais enregistré. Dimanche, l'Agence britannique de sécurité sanitaire (UKHSA) a placé plusieurs régions d'Angleterre, dont Londres et le sud-est, en vigilance orange canicule jusqu'à mercredi. Il s'agit du deuxième niveau d'alerte le plus élevé, après le niveau rouge. Les températures pourraient atteindre 31 degrés Celsius lundi après-midi, selon les prévisions du Met Office, avant de baisser sous les 30 d'ici mercredi. Les vagues de chaleur record sont survenues en mai et juin ont entraîné une surmortalité estimée à 2.877 décès en Angleterre, selon les chiffres de l'UKHSA publiés la semaine dernière.

USM Alger

Mohamed Amine
Gharbi recruté

L'USM Alger, pensionnaire de la Ligue 1 «Mobilis» de football, a annoncé lundi la signature de l'attaquant Mohamed Amine Gharbi, en provenance de l'Olympique Akbou, pour un contrat de trois saisons, dans le cadre du renforcement de son effectif en prévision de l'exercice 2026-2027. Agé de 22 ans, Gharbi s'est illustré sous les couleurs de l'Olympique Akbou lors de la saison écoulée, inscrivant quatre buts en 22 apparitions (901 minutes de jeu), dans une bonne saison ce qui a suscité l'intérêt de plusieurs clubs avant que l'USM Alger ne parvienne à s'attacher ses services. Originaire de Ain Oussera (wilaya de Djelfa), le jeune avant-centre de 1,87 m, se distingue par son gabarit athlétique, son pied gauche et sa capacité à évoluer en pointe de l'attaque. Formé à l'Olympique Akbou, il a progressivement gagné sa place au sein de l'équipe première, s'imposant comme l'un des jeunes attaquants prometteurs du championnat national. Avec ce recrutement, la formation algéroise espère renforcer son secteur offensif en mettant sur un joueur au potentiel de progression important, conformément à sa politique axée sur la valorisation des jeunes talents capables de s'inscrire dans la durée.

USM Khenchela

L'attaquant
sénégalais Fall
engagé

L'USM Khenchela, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé lundi le recrutement de l'attaquant sénégalais Almamy Mathew Fall, en provenance du club sénégalais de Jaraaf, en prévision de la saison 2026-2027. Dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux, le club a indiqué que le joueur de 23 ans a paraphé un contrat de deux saisons après l'accomplissement de toutes les formalités administratives, devenant ainsi l'une des nouvelles recrues de l'équipe du mercato estival. Ce recrutement s'inscrit dans la stratégie de renforcement de l'effectif menée par la direction du club, sous la conduite de l'entraîneur Bilal Dziri, avec pour objectif de consolider le secteur offensif en vue des échéances de la prochaine saison. La direction de l'USM Khenchela a souhaité la bienvenue à l'attaquant sénégalais, en lui adressant ses vœux de réussite sous les couleurs du club. Fall s'était fait remarquer au Dakar Université Club (DUC) lors de la saison 2023-2024, terminant meilleur buteur de la Ligue 2 sénégalaise avec 16 réalisations. Des performances qui avaient convaincu le Jaraaf de miser sur lui à l'été 2024.

EN

Clap de fin pour Vladimir Petkovic

C'est désormais officiel et cela met un terme définitif à plusieurs jours de rumeurs, d'insinuations et de spéculations au sein du paysage footballistique national. La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé la fin de sa collaboration contractuelle avec le sélectionneur national Vladimir Petkovic ainsi qu'avec l'ensemble des membres de son staff technique.

Dans un communiqué officiel diffusé sur son site officiel et ses réseaux sociaux, l'instance fédérale a confirmé que cette séparation s'effectuait sur la base d'un accord à l'amiable et d'un commun accord entre les deux parties. À travers ce communiqué, la FAF a tenu à exprimer sa profonde gratitude et à adresser ses remerciements chaleureux au technicien suisse et à ses collaborateurs. L'instance a salué leur « professionnalisme, leur engagement et leur dévouement » au cours des vingt-neuf mois passés aux commandes des Verts, tout en leur souhaitant un plein succès pour la suite de leurs parcours professionnels respectifs.

Nommé en mars 2024 en remplacement de Djamel Bel-

madi avec la lourde charge de redresser l'Équipe Nationale, Vladimir Petkovic quitte le banc algérien avec un bilan comptable statistiquement très honorable. En 33 rencontres disputées sous sa direction, les Fennecs ont enregistré 23 victoires, 5 matches nuls et 5 défaites. Sous sa conduite, l'Algérie a notamment validé sa qualification pour la Coupe du monde 2026 tout en retrouvant une certaine stabilité durant les campagnes d'éliminatoires. Cependant, malgré ces chiffres bruts séduisants, le passage du technicien helvético-bosnien laisse une impression très contrastée, marquée par une déception tenace lors des rendez-vous majeurs. Son parcours dans les grandes compétitions n'a jamais totalement

convaincu.

Petkovic se relancera en Arabie Saoudite ?

Lors de la Coupe d'Afrique des nations, l'Algérie a produit des prestations en demi-teinte, minées par des choix tactiques contestés et une élimination amère en quart de finale face au Nigéria. Quelques mois plus tard, la phase finale de la Coupe du monde 2026 est venue confirmer ces fragilités : le parcours des Verts s'est révélé particulièrement compliqué, s'achevant prématurément au second tour face à la Suisse, bien en deçà des attentes. Désormais, l'heure est à la reconstruction. Alors que la FAF s'active pour dénicher le successeur idéal — avec une préférence marquée selon plusieurs indiscrétions pour un profil issu de l'école espagnole ou portugaise —, le nom de Petkovic circule déjà à l'international. Selon les informations rapportées par le journaliste Hafid Derradji, l'ancien sélectionneur susciterait l'intérêt de la Fédération saoudienne de football afin de prendre les rênes des Faucons verts.

Même si cette piste demeure pour l'instant au stade de la rumeur sans confirmation ni négociation officielle, la page Petkovic est belle et bien tournée en Algérie. Un nouveau chapitre s'ouvre pour les Fennecs.

H.M.L



Ligue 1 Mobilis (2026-2027)

Le champion en titre débutera face au MCO

Le triple champion d'Algérie en titre, le MC Alger, entamera la défense de son titre à domicile face au MC Oran, à l'occasion de la première journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de

football, prévue les 27, 28 et 29 août, selon le calendrier de la saison 2026-2027 dévoilé lundi par la Ligue de football professionnel (LFP). Le «Doyen», auteur d'une saison 2025-2026 couronnée par un dixième sacré national, sera ainsi opposé d'entrée à une formation oranaise toujours ambitieuse, dans l'une des affiches marquantes de cette journée inaugurale. Vice-champion de la saison passée et qualifiée, comme le MCA, pour la pro-

chaine Ligue des champions de la CAF, la JS Saoura effectuera un déplacement chez l'US Biskra, de retour parmi l'élite, tandis que le CR Belouizdad, troisième lors de l'exercice terminé, se déplacera chez l'ASO Chlef. L'USM Alger (détentrice de la coupe), de son côté, entamera le nouvel exercice par un déplacement chez l'USM Khenchela, alors que la JS Kabylie accueillera le MB Rouissat.

Coupe du Monde U17

La sélection en stage de préparation à Sidi Moussa

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) effectue un stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en prévision de la phase finale de la Coupe du monde de football, prévue au Qatar (19 novembre-13 décembre), a indiqué la Fédération algérienne (FAF), lundi sur son site officiel. Sous la conduite du sélectionneur national, Amine Ghimouz, 26 joueurs issus du championnat local sont entrés en étape de préparation qui se poursuivra jusqu'au 10 août, indique la même source. Lors de la Coupe du monde U17-2026 au Qatar, la sélection algérienne évoluera dans le groupe J, aux côtés, des États-Unis, du Chili et du Monténégro.

Les cadets algériens débiteront face au Chili le samedi 21 novembre (14h30, heure algérienne), puis au Monténégro le mardi 24 novembre (14h30), avant de clôturer la phase de groupe face aux États-Unis, le vendredi 27 novembre (16h00). Le tournoi se déroulera dans le complexe ultramoderne de l'Aspire Zone, avec huit matchs programmés chaque jour lors de la phase de groupes et des seizièmes de finale. Les deux premières équipes de chacun des 12 groupes, ainsi que les huit meilleurs troisièmes, se qualifient pour les seizièmes de finale.



CAN-2026 / FÉMININES

L'EN bat le Kenya et passe en quarts de finale

La sélection algérienne de football s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), en s'imposant face à son homologue kényane sur le score de 2 à 0 (mi-temps : 2-0), lundi soir, lors de la 3e et dernière journée du groupe A. La capitaine Marine Dafour, sociétaire de Bristol City, a ouvert le score à la 14e minute d'un puissant tir du pied gauche des 25 mètres, avant que sa coéquipière Lynda Bendris, évoluant aux Cannes, ne double la mise à la 23e minute.

Grâce à ce succès, les protégés de l'entraîneur Farid Benstiti terminent la phase de groupes à la deuxième place avec six points et décrochent une deuxième qualification consécutive pour les quarts de finale, après celle obtenue lors de la précédente édition de la CAN.

En quarts de finale, prévu samedi, la sélection algérienne affrontera le leader du groupe B, composé du Burkina Faso, de l'Afrique du Sud, de la Tanzanie et de la Côte d'Ivoire. Avant la 3e et dernière journée de ce groupe,

la Côte d'Ivoire occupe la première place avec quatre points et affrontera mardi la Tanzanie, deuxième avec trois points, tandis que le Burkina Faso, également crédité de trois points, sera opposé à l'Afrique du Sud, dernière avec un point.

Les demi-finalistes de la CAN-2026 décrocheront leur billet pour la Coupe du monde 2027, prévue au Brésil.

Fulham FC

Arbeloa retrouve ses anciens joueurs

Fulham a sécurisé les deux joueurs avec des contrats de cinq ans qui les garderont au club jusqu'à l'été 2031, la direction disposant en plus d'une option pour prolonger ces accords de 12 mois supplémentaires. Ce double coup représente un investissement important pour l'effectif et un soutien clair au nouvel entraîneur Arbeloa, qui a joué un rôle central dans la venue du duo espagnol à Londres. Fulham aurait dépensé un montant total de 42,5 millions de livres sterling pour faire venir Cesar Palacios et Gonzalo Garcia en Premier League. Gonzalo arrive à Craven Cottage pour un montant estimé à environ 34 millions de livres sterling après une saison de la révélation dans la capitale espagnole. L'attaquant s'est montré performant et régulier avec le géant de la Liga durant la saison 2025-2026, avec 39 apparitions toutes compétitions confondues et huit buts inscrits. Après avoir finalisé son transfert en Premier League, Gonzalo a affiché sa joie de rejoindre l'ambitieux projet londonien et a mis en avant sa relation avec le staff technique. « Je suis très reconnaissant, très heureux d'être ici, a déclaré Gonzalo. Je dois remercier la direction et Arbeloa pour la confiance qu'ils m'ont accordée, et j'ai vraiment, vraiment hâte de commencer. »

Palacios apporte de la créativité supplémentaire

Palacios est un milieu offensif talentueux de 21 ans et il devrait apporter encore davantage de créativité à l'entrejeu de Fulham. Si Palacios a eu plus de mal à obtenir du temps de jeu en équipe première à Madrid que son coéquipier, il reste un joueur au potentiel immense. Le milieu de terrain a disputé cinq matches avec l'équipe première du géant espagnol, tous en sortant du banc, où il a montré des bribes de la vision du jeu et de la qualité de passe qui font de lui un élément régulier de la sélection espagnole des moins de 20 ans. « Je suis très ému d'être ici. Je pense que c'est l'étape parfaite dans ma carrière, a déclaré Palacios. Le club me montre beaucoup de confiance, et je vais le montrer sur le terrain. » Cette double acquisition constitue une véritable déclaration d'intention de la part de la direction de Fulham, qui a soutenu Arbeloa avec des ressources importantes pour remodeler l'effectif. Le montant total déboursé pour les deux joueurs, combiné à la nature de long terme de leurs contrats, laisse penser à un engagement dans un projet sur plusieurs années plutôt qu'à une solution à court terme. « C'est un jour important, car nous avons recruté pour l'équipe deux jeunes ta-

lents exceptionnels dont nous pensons qu'ils feront tous deux parties d'un avenir radieux pour le club », a déclaré Tony Khan, vice-président de Fulham et directeur des opérations football.

**MANCHESTER CITY**

Rodri tranche entre le Real Madrid et le Barça

L'Espagnol Rodri, milieu de terrain de Manchester City, a clairement tranché sur son avenir après que le Barça a manifesté ces dernières heures son intérêt pour le recruter en provenance du club anglais.



Selon le journal espagnol « As », le Barça a manifesté ces dernières heures son intérêt pour la situation de Rodri, à qui il ne reste plus qu'une seule année de contrat, alors que plusieurs clubs se sont montrés intéressés par sa signature, parmi lesquels le Paris Saint-Germain et le Bayern Munich. Rodri campe sur sa position : il ne pense qu'à une seule option, celle de signer au Real Madrid s'il venait à quitter Manchester City. Le milieu de terrain préfère, malgré l'intérêt de plusieurs clubs, porter le maillot blanc. Son envie de revenir en Liga et dans sa ville, ainsi que son grand niveau lors de la Coupe du monde et l'accord de José Mourinho, ont poussé le Real Madrid à étudier la possibilité de le recruter. Le souhait du joueur semble clair, ce dont ont conscience les clubs intéressés par son recrute-

ment, puisque, malgré l'intérêt du Barça, Rodri ne pense qu'à jouer avec le club madrilène. Des clubs comme le Paris Saint-Germain et le Bayern Munich avaient renoncé à tenter de le recruter, conscients de la volonté du joueur de porter le maillot blanc. Quant au Barça, il s'est contenté de prendre contact avec l'entourage du joueur et n'a pas encore contacté Manchester City, selon les informations rapportées par la radio « Cadena Ser ». C'est la blessure de Frenkie de Jong qui a suscité l'intérêt du Barça pour la situation de Rodri, mais le club catalan connaît désormais la priorité du joueur. Le Barça a d'autres besoins sur le marché des transferts, son objectif principal étant de boucler l'arrivée de Cancelo et d'un attaquant après le départ de Robert Lewandowski. Ces dépenses, s'ajoutant aux 110 millions d'euros versés pour le

recrutement d'Anthony Gordon, Karim Adeyemi et Jessé Bisiou, rendent très difficile d'envisager de déboursier 75 millions d'euros supplémentaires pour le recrutement du milieu de terrain espagnol. Le Real Madrid se montre optimiste quant à la conclusion de l'opération, tout en faisant preuve de prudence. Le club anglais réclame 75 millions d'euros pour accepter le départ du joueur, mais le club madrilène est confiant dans la possibilité de faire baisser ce montant. Son souhait est de boucler l'affaire pour environ 60 millions d'euros, l'arrivée de Rodri étant conditionnée à la nécessité du départ d'au moins un joueur, car il ne reste qu'une seule place disponible dans l'effectif de l'équipe. Avec la présence de Yan Diomandé et de Rodri, il n'y aura pas de place pour l'un des deux.

Liverpool FC
Les folles exigences du PSG pour Barcola

Liverpool refuse de laisser sa quête d'un nouvel ailier dépendre entièrement des négociations en cours avec le PSG. Barcola reste le principal candidat pour hériter des responsabilités offensives laissées par Mohamed Salah à Anfield. La vitesse du joueur de 23 ans, sa capacité à provoquer balle au pied et son aptitude à évoluer sur les deux ailes en font un profil tactiquement attractif pour l'entraîneur principal Iraola. Selon CaughtOffside, Liverpool poursuit ses discussions de club à club avec le PSG et est prêt à in-

vestir environ 100 millions d'euros sur l'international français. Malgré la volonté de Liverpool de dépenser sans compter, l'énorme valorisation fixée par le PSG a compliqué ce transfert potentiel. Les Parisiens réclameraient entre 140 et 145 millions de livres sterling avant d'envisager sérieusement une vente. Si Barcola serait attiré par le projet d'Anfield, l'écart important entre les valorisations explique pourquoi Liverpool prépare activement des alternatives. Passer des semaines à négocier avec le PSG sans avancée pourrait laisser Liverpool dans l'urgence en fin de mercato, d'autant que son attaque a déjà besoin de davantage de profondeur et d'imprévisibilité avant la nouvelle saison.

L'attaquant de Bournemouth Rayan est apparu comme la principale alternative de Liverpool si le dossier Barcola venait à capoter. Liverpool aurait déjà trouvé un accord de principe sur les conditions personnelles avec l'ailier de 20 ans. Le Brésilien connaît déjà le style exigeant d'Iraola et apporterait vitesse, puissance et un potentiel de développement considérable sur le flanc droit. Rayan a réalisé une deuxième partie de saison impressionnante en Premier League, avec sept contributions décisives en 15 matches après son arrivée sur la côte sud au début de l'année.

**FC BARCELONE**

Cancelo aux portes d'un retour

Le dossier du retour de João Cancelo au Barça est entré dans sa phase décisive : le club catalan est confiant quant à la finalisation de l'opération dans les prochains jours, après des semaines de négociations. Il boucle ainsi l'un des objectifs de la direction sportive et de l'entraîneur Hansi Flick, à savoir conserver le même groupe défensif qui a disputé la saison passée. Selon le journal espagnol AS, le joueur portugais signera avec le Barça un contrat portant sur les deux prochaines saisons. Le quotidien a révélé que le Barça et Cancelo étaient parvenus depuis un certain temps à un ac-

cord sur les conditions de son retour, mais que la transaction a pris plus de retard que prévu en raison de la nécessité pour le joueur de trouver un accord avec Al-Hilal, avec lequel il était lié par un contrat courant pour une année supplémentaire. Bien qu'aucun chiffre officiel n'ait été dévoilé jusqu'à présent, le club catalan versera près de 8 millions pour s'attacher les services de Cancelo. Cancelo a toujours su que son souhait était de poursuivre avec le Barça, lui qui ne voulait pas partir après son premier prêt, mais le club catalan n'était pas parvenu à trouver un accord avec Manchester City, qui l'a vendu à Al-Hilal. Le

joueur portugais avait été la recrue hivernale du Barça la saison passée, après la blessure de Christensen, et son rendement avait convaincu Hansi Flick, qui a tenu à le conserver. En plus de sa capacité à évoluer sur le côté gauche, Cancelo peut également jouer sur le côté droit, et il possède une grande expérience qui représente une valeur ajoutée dans l'effectif actuel du Barça, qui compte de nombreux jeunes joueurs.

LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

I. Une façon de valoriser nos ordures ménagères. II. Elles prolifèrent sur les bords des mers pollués. III. Fîmes un choix. Mention sur le bulletin. IV. Jolie fleur. Allongea. V. Avec un bon environnement et une bonne alimentation, elle ne peut qu'être bonne. Place de marché. VI. Une direction sur la rose des vents. Un réacteur français en Provence, qui étudie la fusion nucléaire. 3ème personne. VII. Becquerel, en abrégé. Grande école. VIII. Biologiques. IX. Outil tranchant. Il a percé les mystères de Paris. X. Infinitif. Plaçons.

VERTICALEMENT

1. Phénomène économique, pas toujours compatible avec l'environnement. 2. Pirogue à balancier. Un bien collectif précieux, désormais protégé par la loi. 3. Début de journée. Diplôme. 4. Des matières qui mettent des siècles à se biodégrader. 5. Produits pas très bio. Conjonction. Musique du Maghreb. 6. Transpiration. Bouleverse. 7. Mettre à l'épreuve. 8. Bat le roi. L'Italie sur le web. Une société qui vend du pétrole, mais pour encore combien de temps ? 9. Une alternative durable à la voiture. Nombre premier. 10. Produits en masse par notre société de consommation, il faut s'efforcer de les réduire.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est :
Hermione Granger

- ALPES
ANGES
ANTIBES
BAIE
CAGNES
CANNES
CARLTON
CHIC
CLIMAT
CROISSETTE
- ESTEREL
FESTIVAL
GOLFEJUAN
GRASSE
HIVER
ISOLA
LABOCCA
LERINS
MAJESTIC
MALMAISON
- MANDELIEU
MARTINEZ
MENTON
MERCANTOUR
MOUGINS
NICE
NUIT
PLAGE
PROVENCE
RIVIERA
- SAINTMARGUERITE
SAINTHONORAT
SIAGNE
TINEE
VALLAURIS
VENT
VESUBIE
VILLAS

E	M	L	A	B	O	C	C	A	N	N	E	S	S	A	R	G	L
T	A	C	L	I	M	A	T	N	O	S	I	A	M	L	A	M	P
T	R	N	A	U	J	E	F	L	O	G	V	I	L	L	A	S	L
E	T	I	R	E	U	G	R	A	M	E	T	N	I	A	S	A	A
S	I	P	R	O	V	E	N	C	E	E	S	T	E	R	E	L	G
I	N	B	P	I	N	S	I	B	A	C	I	H	C	A	B	E	E
O	E	S	U	O	V	T	N	L	A	N	M	O	U	G	I	N	S
R	Z	E	T	S	S	I	O	I	E	I	T	N	U	I	T	G	S
C	L	N	E	E	E	S	E	R	D	E	O	E	M	N	A	E	
E	E	G	J	H	I	V	E	R	D	E	N	R	U	C	A	I	P
M	N	A	F	E	S	T	I	V	A	L	L	A	U	R	I	S	L
A	M	C	A	R	L	T	O	N	V	E	N	T	M	O	R	N	A

LES MOTS FLÉCHÉS

ANGLO-NORMANDE FACE À OUBERTON	ÎLE DE CHARENTE COMBAT- RENT	VOAILLE	ÎLE DE VENDEE GÉNÉRAL SUOSTE	BRAVA	PAYS MAGIQUE VOIRIE D'OLÉRON
ARTÈRE SCÈNE		SANS PARTI RISQUES		ÎLE DU MORRHAN SÈGE	
				POLICE SÉCRÈTE INTER- JECTION	JEUNE
FOURURE CHARD- GNARD			VOIRIE DE HÉCIC SALLE OBSCUR		
			GRAND PAYS DOULEUR		
ÎLE LA PLUS AU OUEST DU CONTI- NENT	EMPLOYER	PROCHE NIVEAU DE VIE		PERCHE ÉLECTRIQUE	ALTER- NATIVE GROS TITRES
					PERSONNEL
EXPLOF OUTARE INDIENNE			ÎLES DE LA MÉDITERRANÉE ASSEMBLER		
			ÎLE DU FINISTÈRE ORDINATEUR		
RIELLE ÎLE DE RÉ AU CONTINENT	PAYS HIMALAYEN VENTILE			PIÈCE DE CHARRIE BAIE	
				DONNE LE TON	ABSORBE

SUDOKO

8			6	2	1			4
	5				8	6		
				3				
5		7					6	
	8	3				4	9	
	4					2		3
				1				
		2	9				3	
1			4	6	5			7

SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS

E	X	A		S	U	C	O	T	B
R		S	R	E	S	N	A		
I	V	A	T	A	C	E		B	O
	E	E	L	E	S	C	E		
P		E	T	E		N	I		B
S	A	R	A		E	F	O		
S	E	R		A	I	R	A		F
D	E	I	N	D	E	F	E	T	E
I		E	I	T	E	R	A	I	R
L		M		B		A			D

SUDOKO — LES MOTS CROISÉS

4	7	2	1	5	8	9	3	6
5	3	6	2	9	4	7	1	8
1	9	8	6	7	3	2	5	4
6	2	7	4	8	5	3	9	1
9	4	5	3	1	7	6	8	2
3	8	1	9	6	2	5	4	7
7	6	9	5	4	1	8	2	3
2	5	4	8	3	6	1	7	9
8	1	3	7	2	9	4	6	5
IX	A	S	A		R	I	X	E
X	N	T	V	A	P	O	U	R
XI	A	N	A	R	S	O	U	T
XII	H	A	R	O	L	M	E	N
XIII	S	S		H	A	I	R	E
XIV	S	S	S	E	M	B	L	E
XV	H	I	N	E	T	I		A
XVI	H	U	N	S		N	E	S
XVII	S	P	R	U	A	N	C	E
XVIII	O	M	E	R	P	A	C	H
XIX	R	I	C	K	S	H	A	W

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS

Institutionnalisation du Festival culturel international africain-méditerranéen de la pensée**Une initiative dédiée au rayonnement intellectuel et culturel**

Cette décision réglementaire vient, selon la même source, «consacrer une démarche intellectuelle adoptée par le ministère, qui en a fait l'un de ses enjeux fondamentaux pour ancrer la culture comme espace de production de sens, de renforcement du dialogue et de revitalisation du patrimoine civilisationnel commun entre les peuples». L'officialisation de ce rendez-vous traduit ainsi la volonté des pouvoirs publics d'offrir une armature institutionnelle pérenne aux grandes initiatives de la pensée et du savoir. Les « Rencontres africaines-méditerranéennes de la pensée », dont la première édition s'était tenue sous le thème «Augustin... une manifestation algérienne, africaine et méditerranéenne», ont constitué le premier laboratoire conceptuel au sein duquel a mûri l'idée du festival, a indiqué la tutelle.

L'Algérie renforce le rôle de la culture dans le dialogue entre les peuples

C'est à la lumière du niveau scientifique élevé enregistré lors de cette session initiale, de la qualité des interventions et de la profondeur des débats engagés que la nécessité d'un cadre permanent s'est imposée. À ce propos, le communiqué du ministère souligne que les travaux de cette première édition ont révélé «le besoin d'un cadre institutionnel permanent à même d'abriter cette démarche et de lui assurer continuité et régularité». Le passage d'un événement ponctuel à un festival international permanent vise à prémunir cette dynamique contre les aléas de l'inconstance, en offrant aux chercheurs, penseurs et universitaires un espace de débat régulier, structuré et pérenne. L'initiative repose, par ailleurs, sur une vision claire et méthodique des enjeux régionaux. La démarche ministérielle procède, en effet, d'une prise de conscience affirmée selon laquelle «l'espace africain-méditerranéen n'est pas une simple extension géographique, mais un espace civilisationnel façonné au fil des siècles d'interactions intellectuelles, culturelles et humaines», précise le ministère. Dans cette perspective, la même

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, dans un communiqué, l'institutionnalisation du Festival culturel international africain-méditerranéen de la pensée, désormais inscrit au calendrier des manifestations culturelles nationales permanentes, à la suite de la publication du texte portant sa création dans le numéro 53 du Journal officiel.



source a estimé que l'Algérie, «de par sa mémoire historique et les rôles rassembleurs qu'elle engrange, est habilitée à être un carrefour pour ce dialogue et une tribune pour les grandes interrogations qui préoccupent l'Homme dans le présent et l'avenir du monde». En tirant parti de sa position géostratégique et de son héritage culturel, le pays réaffirme sa vocation naturelle de plateforme de concertation et d'échanges académiques à l'échelle régionale et internationale.

La création intellectuelle, fondement essentiel de la conscience collective

L'un des axes structurants de ce nouveau dispositif réside dans le choix d'un format itinérant, matérialisé par l'organisation d'une session annuelle dans une wilaya différente du pays. Ce choix traduit, selon le communiqué, la volonté du secteur de «faire en sorte que l'impact de cette manifestation s'étende à l'ensemble du territoire national» et d'œuvrer à ce que «la pensée se transforme en

une pratique culturelle vivante, liée à la société, enrichie par la diversité de ses espaces et de ses spécificités». Cette décentralisation vise ainsi à intégrer la réflexion théorique dans le tissu social local. En s'appuyant sur le dynamisme et les spécificités patrimoniales de chaque région, le festival entend rapprocher le débat d'idées des citoyens et stimuler la vie intellectuelle sur l'ensemble du territoire. L'institutionnalisation de cette manifestation vient en définitive prolonger la vision stratégique engagée par le département ministériel, axée sur «la construction de manifestations à impact cognitif durable», a conclu le communiqué. L'objectif ultime consiste à faire du savoir et de la création intellectuelle un fondement essentiel de la conscience collective, tout en faisant de la réflexion théorique un vecteur permanent du rayonnement civilisationnel de l'Algérie au sein de ses espaces d'appartenance africain, méditerranéen et universel.

RC

OUARGLA

Lancement d'un **concours** des jeunes dédié au film mobile

Un concours de production film-mobile, utilisant des Smartphones, visant l'encouragement de la production cinématographique en milieu des jeunes durant la période estivale a été lancé mardi dans la wilaya de Ouargla à l'initiative de la maison locale de la culture «Moufdi Zakaria», ont indiqué les organisateurs. Placé sous le signe «Un

été filmé par notre jeunesse» et vise à meubler la scène culturelle en cette période estivale, ce concours, s'étalant du 4 au 25 août courant, est destiné aux jeunes âgés de 16 à 35 ans intéressés par la production de courts-métrages au moyen de téléphone portable. La production film-mobile devrait traiter divers contenus afférents à la pro-

motion des potentialités touristiques et archéologiques de la région, dont le bâti traditionnel, les oasis et palmeraies, la vulgarisation des activités culturelles et touristiques préconisées en vacances d'été en direction des jeunes et la valorisation des actions bénévoles au service de la régi

ANIMATIONS POUR ENFANTS DANS LA CAPITALE**Spectacles et divertissement à ciel ouvert**

Alger accueille des animations gratuites pour enfants avec spectacles, ateliers et activités en pleine nature, offrant aux familles des moments de loisirs tout au long de l'été, les espaces verts de la capitale se transformant en lieux de culture et de loisirs. Il faut relever qu'à travers une programmation spécialement conçue pour le jeune public, l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger investit les forêts de Ben Aknoun et de Bainem pour rapprocher les activités artistiques des familles, tout en offrant aux enfants des moments de découverte dans un environnement naturel. Aussi, et dans le cadre d'une caravane culturelle, l'établissement propose une série d'animations gratuites durant la première semaine du mois d'août, l'objectif étant de favoriser l'accès à la culture en dehors des salles de spectacle traditionnelles, en privilégiant des sites de détente particulièrement fréquentés pendant la saison estivale. Ainsi, aujourd'hui-Mercredi, à partir de 18 heures, la forêt du 5-Juillet-1962 de Ben Aknoun abritera un après-midi récréatif articulé autour d'un spectacle éducatif présenté par la troupe Moly. Les jeunes spectateurs pourront également participer à un atelier de dessin, pensé pour stimuler leur imagination et leur créativité au contact de la nature. L'animation comportera aussi des jeux, des ballons, des interventions ludiques dans une ambiance festive destinée à réunir petits et grands. Jeudi, à la même heure, la caravane culturelle fera étape dans la forêt de Bainem, dans la commune d'El Hammamet. Les familles y découvriront une représentation théâtrale intitulée «Le Grillon paresseux». La pièce, présentée en plein air, proposera une histoire à vocation éducative, mêlant humour et mise en scène dynamique, afin de sensibiliser les enfants à travers le langage du théâtre.

Ainsi l'Établissement Arts et Culture confirme sa volonté d'investir les espaces publics et les sites naturels comme lieux d'expression artistique et de proximité. Les forêts urbaines deviennent, ainsi, des scènes ouvertes où se rencontrent spectacle vivant, activités créatives et loisirs familiaux, offrant une alternative culturelle appréciée durant les vacances scolaires. Cette programmation intervient, après le réaménagement du calendrier estival de l'établissement, marqué notamment par l'annulation du gala artistique pour enfants qui devait se tenir au Théâtre de verdure Laâdi-Flici.

RE

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LA LITTÉRATURE AMAZIGHE

Tlemcen, la cité- focus

La wilaya de Tlemcen s'apprête à accueillir les célébrations nationales du Nouvel An amazigh 2977 (Yennayer), ainsi que la 7ème édition du Prix du Président de la République de la littérature et de la langue amazighes, apprend-on d'un communiqué du HCA.

A cette effet, une réunion de coordination s'est tenue dimanche passé au siège de la wilaya de Tlemcen afin de préparer cet important rendez-vous national. La rencontre, qui a réuni des représentants de l'université de Tlemcen et des différentes directions concernées, a permis de présenter le plan d'action prévu pour assurer le succès des festivités et des activités liées à cet événement. Le secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hache-

mi Assad, a présenté à cette occasion les principaux axes du programme qui accompagnera les célébrations, a indiqué la même source. Il faut savoir que le programme ainsi concocté prévoit un ensemble d'activités culturelles, scientifiques et artistiques, ainsi qu'un dispositif de communication et de coordination impliquant les différents acteurs concernés. S'agissant du choix de Tlemcen, ce dernier revêt une dimension particulière. Selon le HCA, cette décision traduit la place historique et culturelle qu'occupe cette wilaya dans le patrimoine national. Ville d'histoire, de savoir et de création artistique, Tlemcen dispose d'un héritage riche qui constitue un cadre privilégié pour célébrer Yennayer,

symbole de mémoire collective et de transmission culturelle. Placée sous le slogan «Yennayer, une mémoire qui unit et une patrie qui rassemble», cette manifestation entend mettre en avant les valeurs de cohésion nationale et la richesse de l'identité culturelle algérienne. Elle sera également l'occasion de valoriser la langue amazighe, son patrimoine littéraire et les différentes expressions artistiques qui lui sont associées. Par ailleurs, il y a lieu de noter que cette 7ème édition du Prix du Président de la République de la littérature et de la langue amazighes constituera l'un des temps forts de cette célébration. Ce rendez-vous annuel vise à encourager la création littéraire en langue amazighe, à soutenir les chercheurs

et les acteurs culturels et à renforcer la visibilité des productions amazighes dans le paysage culturel national. Selon Si El-Hache-mi Assad, cette nouvelle édition devrait connaître une large participation des écrivains, universitaires, chercheurs et acteurs culturels, confirmant l'intérêt grandissant pour la promotion de la langue et de la culture amazighes. À travers l'organisation de ces deux événements majeurs, Tlemcen sera ainsi au cœur d'une célébration nationale mettant en lumière la diversité culturelle de l'Algérie et l'importance accordée à la préservation et à la valorisation des différentes composantes du patrimoine national.

RE

Trait d'esprit

“Il n’y a que deux puissances au monde, le sabre et l’esprit : à la longue, le sabre est toujours vaincu par l’esprit.”

Napoléon Bonaparte

Souad Massi dément des rumeurs d'agression et rassure ses fans



Des rumeurs circulant sur les réseaux sociaux affirmaient qu'elle avait été victime d'une agression à son domicile en Tunisie. Selon ces informations, elle aurait été attaquée à l'arme blanche à Hammamet, puis transportée à l'hôpital dans un état critique. Souad Massi a rapidement réagi en démentant ces accusations dans un communiqué officiel. Elle a clarifié que ces allégations étaient fausses, rassurant ainsi ses admirateurs sur son état de santé et précisant qu'elle réside en France. L'artiste a également exhorté ses fans à ne pas relayer ces informations erronées et à se référer uniquement à ses comptes officiels pour obtenir des mises à jour fiables. Cette rumeur semble avoir été alimentée par un événement tragique survenu en 2017, lorsque son ex-mari avait été impliqué dans un incident ayant attiré l'attention des médias. Ce dernier avait alors été condamné à 15 ans de prison pour des faits ayant mis en danger leurs enfants.

Démantèlement d'une bande de quartier à Mouzaïa

Quatre suspects interpellés

Les services de la sûreté de la wilaya de Blida ont démantelé une bande de quartier composée de quatre individus responsables d'un climat d'insécurité à Mouzaïa, dans l'ouest de la wilaya. Cette opération fait suite à un signalement accompagné d'une vidéo dans laquelle plusieurs personnes sont filmées en train de participer à une violente rixe à l'arme blanche. L'enquête, déclenchée à la suite de cet incident, a révélé que l'affrontement était le résultat d'une altercation verbale entre deux bandes rivales au sujet d'une transaction de psychotropes, qui a rapidement dégénéré en une bataille collective avec l'utilisation d'armes blanches. Grâce à la vidéo, les enquêteurs de la police judiciaire ont pu identifier et interpellé les quatre suspects, après avoir obtenu les autorisations nécessaires du procureur de la République près le tribunal d'El Affroun. Les individus arrêtés ont été présentés au parquet pour les chefs d'accusation de « rixe, port d'armes blanches de 6e catégorie sans motif légitime et atteinte à la sécurité publique ».

La BNA alerte

Faux site, vrai risque

La Banque nationale d'Algérie met en garde ses clients contre une plateforme frauduleuse qui copie son application officielle dans le but de dérober des données bancaires. La BNA appelle à la prudence maximale et recommande de ne télécharger que des applications issues de ses canaux officiels, sans jamais communiquer mots de passe ni codes de vérification à qui que ce soit.

Belkacem Asselate, unique candidat à la présidence de la JSMB



Selon Radio Soumam, Belkacem Asselate est le seul prétendant à la présidence de la JSMB, car il est le seul à avoir soumis son dossier avant la clôture des candidatures, hier après-midi. Reconnu pour son dévouement envers le club, notamment à travers son rôle à la tête de l'association des supporters de la JSMB à l'étranger, il propose un projet sportif ambitieux visant à rehausser l'image de l'équipe. Sa candidature doit toutefois encore recevoir l'aval des membres de l'assemblée générale, dont la réunion est programmée pour le jeudi 6 à 17 h, dans la petite salle de la maison de la culture de Béjaïa.

Alerte météorologique

Pluies, orages et vague de chaleur prévus aujourd'hui

L'Office national de la météorologie (ONM) a émis, hier, une alerte pour aujourd'hui annonçant des pluies dans plusieurs wilayas, notamment Tébessa, Khenchela, Naâma, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam. Des orages sont également prévus dans ces mêmes régions, ainsi que dans celles d'Oum El Bouaghi, Batna, Béchar, Tamanrasset et In Guezzam. Par ailleurs, une vague de forte chaleur devrait toucher les

wilayas de Biskra, El Meghaïer, El Oued, Touggourt, Ouargla, In Salah, Adrar et Tindouf. Des vents violents accompagnés de tempêtes de sable sont également attendus dans les wilayas de Tébessa, Khenchela, El Oued, Tamanrasset et In Guezzam. Les autorités conseillent donc de rester vigilants et de prendre des précautions face à ces conditions météorologiques difficiles.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :



028 26 99 24

L'EXPRESS

TOUT EN APPELANT À DES MESURES FERMES

CI condamne les crimes et violations sionistes dans les territoires palestiniens

L'Organisation de coopération islamique a condamné fermement les crimes et violations sionistes continus dans les territoires palestiniens occupés, notamment le ciblage des installations sanitaires et résidentielles ainsi que des tentes des déplacés à Gaza.

Dans un communiqué de presse, le Secrétariat général de l'OCI a indiqué que cette situation a causé des dizaines de martyrs et de blessés civils, en violation flagrante du droit international et du droit international humanitaire. Il a également mis en garde contre la poursuite de l'escalade des crimes liés à la colonisation et des actes de terrorisme perpétrés par des colons extrémistes, sous la protection des forces d'occupation sionistes en Cisjordanie occupée. L'OCI a, à ce propos, souligné la nécessité de prendre des mesures fermes pour mettre fin à ces violations et à ces crimes, et pour tenir leurs auteurs responsables. Elle a réaffirmé par ailleurs la nécessité de contraindre l'entité sioniste, en tant que puissance occupante, à respecter ses obligations au titre de l'accord de cessez-le-feu, et à entamer la mise en œuvre de la deuxième phase du plan de paix conformément à la résolution 2803 du Conseil de sécurité des Nations unies. Celles-ci prévoient notamment l'ouverture de tous les points de passage, l'acheminement adéquat et sans entrave de l'aide humanitaire, ainsi que le retrait



complet des forces d'occupation sionistes. L'Organisation a également réaffirmé l'unité des territoires palestiniens et la nécessité de permettre au gouvernement

de l'État de Palestine d'assumer ses responsabilités dans l'ensemble des territoires palestiniens occupés, y compris la bande de Ghaza. ■

Nuit de violences en Cisjordanie

Dans la nuit de lundi à mardi, les forces israéliennes et des groupes de colons ont multiplié les attaques en Cisjordanie. À Naplouse, des affrontements ont éclaté : des jeunes Palestiniens ont été pris pour cible à balles réelles, et un adolescent de 18 ans a été blessé au pied. Les soldats ont aussi sécurisé l'accès des colons au Tombeau de

Joseph, utilisant massivement des grenades lacrymogènes. À Tulkarem, deux personnes ont été blessées après qu'un véhicule militaire a percuté une voiture palestinienne. Des perquisitions ont visé des domiciles, dont celui d'un responsable de la lutte contre la colonisation. Dans d'autres villes comme Qalqilya, Hébron, Jénine, Tubas, Jéricho et Ramallah, les

raids se sont poursuivis : arrestations, perquisitions, fermetures de routes et incursions dans des camps ou des quartiers résidentiels. Des colons ont même incendié des maisons et des véhicules dans des villages au sud de Naplouse. Face à cette escalade, des appels à la résistance et à la confrontation se multiplient parmi les Palestiniens. **R. N.**

Vers un accord pour rouvrir le détroit d'Ormuz ?



Hier, le ministre américain des Finances, Scott Bessent, a déclaré qu'un accord pour rouvrir le détroit d'Ormuz pourrait être conclu avec

l'Iran aujourd'hui. Lors d'un entretien sur CNBC, il a confirmé que des discussions étaient en cours avec les autorités iraniennes et a exprimé un certain optimisme quant à la possibilité d'une normalisation de la situation dans cette zone stratégique. Interrogé sur un éventuel droit de passage pour l'Iran, Bessent a laissé entendre qu'il s'agirait plutôt d'une garantie de liberté de circulation. La situation reste néanmoins tendue dans le détroit, un nouveau navire ayant été touché la nuit dernière, malgré les promesses du président Donald Trump concernant l'avancement des négociations. Bien

que l'Iran ait nié tout dialogue, M. Trump a insisté sur le fait que des pourparlers étaient en cours, soulignant que c'était peut-être la dernière occasion pour Téhéran de négocier un bon accord. Il a notamment évoqué la réouverture rapide du détroit, qui pourrait avoir lieu dès mardi. Bessent a également souligné que la conclusion d'un accord pourrait avoir un impact positif sur les prix de l'énergie, car des centaines de navires attendent de pouvoir naviguer à nouveau. Malgré les tensions persistantes, il a noté qu'un nombre considérable de navires avaient déjà quitté le détroit récemment. **R. N.**